



# Le Grand Site de la Boucle de l'Ourthe

Un réseau de chemins et sentiers à la découverte d'un patrimoine exceptionnel



Esneux : Neupré  
Esneux : Véroncle

Le Secrétaire communal



Stefan KAZMIERCZAK

## Le collège communal d'Esneux

La Bourgmestre



Laura IKER  
Mayorat, Développement rural, Tourisme,  
Information et Commerce

Philippe DETROZ



Echevin des Travaux  
et de la Mobilité

Michel VEILLESSE



Echevin des Finances  
et des Affaires économiques

Jenny LEVEQUE



Echevine de la Santé,  
de la Famille et du 3ème age

Bernard MARLIER



Echevin de l'Urbanisme,  
de l'Environnement et de la Culture

Christie MORREALE



Echevine des Affaires sociales  
de la Jeunesse et des Sports

Léon MARTIN



Président du CPAS,  
Instruction publique et Accueil extra-scolaire



Le Secrétaire communal



Xavier-Yves CLEMENT

Le Bourgmestre



Arthur CORTIS

Jean-Pascal D'INVERNO



Echevin des Travaux publics  
et de l'Environnement

Jean-Paul ETIENNE



Président du C.P.A.S.

Frédéric CRUNEMBERG



Echevin de la Jeunesse,  
de la Culture et des Sports

Valérie LAPLANCHE



Echevine de l'Enseignement  
et de l'Enfance

Dany CUYPERS



Echevin des Finances  
et des Affaires économiques



Les Collèges d'Esneux et de Neupré  
sont heureux de vous présenter cette brochure,  
fruit d'un partenariat mené depuis fin 2007.

Au fil de ces pages, nous vous souhaitons d'agréables  
découvertes au sein du réseau de promenades  
de ce riche patrimoine qu'est le cœur du Grand Site  
de la Boucle de l'Ourthe entre Esneux et Plainevaux (Neupré).

# Le Grand Site de la Boucle de l'Ourthe

De nombreux passionnés, spécialistes ou bénévoles,  
ont participé à l'élaboration de ce projet. Leur implication,  
leurs connaissances, le partage de leurs compétences, que ce soit  
en toponymie, histoire locale, archéologie, géographie,  
géologie ou encore dans le domaine du patrimoine,  
ont permis la réalisation de cette brochure.

Que toutes les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin,  
dans ce merveilleux projet soient remerciées. Grâce à elles, le  
Grand Site de la Boucle de l'Ourthe a acquis une autre dimension.

# En 2005,

le projet de Plan d'Itinéraires Communaux Verts (PICVerts) a été initié par la Région wallonne soucieuse de répondre à une demande croissante en matière de mobilité douce : déplacements lents pédestres ou cyclistes.

L'objectif du PICVerts est donc d'aider les communes dans la concrétisation de projets visant à réaliser des travaux de réhabilitation ou de création d'itinéraires verts par l'octroi d'un subside couvrant 80% du coût. A terme, l'ambition du projet vise la création d'un système cohérent de voies lentes reliant les différents hameaux, villages, grands lotissements entre eux ainsi qu'avec les pôles d'activités tels que les écoles, bâtiments administratifs, équipements sportifs, transports en commun,...

**En juin 2007**, les communes de Neupré et d'Esneux ont introduit chacune une demande de subside PICVerts pour le « Grand Site de la Boucle de l'Ourthe », à cheval sur les deux communes.

Ce « Grand Site » correspond à l'unité paysagère du vaste méandre de Fêchereux, creusé par l'Ourthe,

du pont d'Esneux jusqu'au tournant du Coleu à Hony. L'ensemble de ce merveilleux paysage peut être vu depuis le site de la Roche aux Faucons.

## Un long combat

Voici plus d'un siècle que les qualités naturelles et esthétiques de la Boucle de l'Ourthe ont été reconnues et appréciées. Au fil du temps, plusieurs parties de cette Boucle ont été classées en tant que « site, monument ou ensemble architectural », ce qui leur confère une reconnaissance « d'intérêt général ». (\*)

Le premier site à avoir été classé est la colline de Beaumont. C'est elle qui a inspiré les premiers défenseurs de l'ensemble de la Boucle de l'Ourthe.

(\*) *Liste des biens classés dans le périmètre du Grand Site ou à proximité immédiate.*

### **Esneux**

*Site de Beaumont : plateau (1936) et pentes (1948) - Château Lavaux (1961) - Pour parties : le versant de Limoges et Monceau (1978) - Vallée de l'Ourthe (1981) - Hameau de Ham (1991)*

### **Neupré**

*Roche aux Faucons et tout le versant boisé jusqu'à Rosière (1947) - Vallée de l'Ourthe (1981) - Château, ferme et chapelle Saint Donat (1989) à Strivay*

Depuis 1993, les différentes parties classées par la Wallonie sont reprises sur la liste du Patrimoine exceptionnel.

## Un projet global

En décembre 2007, les candidatures des deux communes ont été acceptées. Vint alors la phase d'élaboration du dossier qui pris deux bonnes années. Elle débute par la réalisation d'un inventaire de toutes les voies de circulation, suivant ainsi une méthodologie standardisée pour tous les projets PICverts.

En raison de la qualité paysagère intrinsèque du Grand Site, et de ses nombreux points d'intérêts patrimoniaux, la logique du choix d'un certain nombre d'itinéraires privilégiés a été abandonnée au profit de la structuration d'un réseau. Partant du principe que toutes les petites voiries, chemins et sentiers méritent d'être pris en considération dans le projet. L'objectif étant de garder le remarquable potentiel de découvertes pour les randonneurs et les promeneurs au travers de la diversité des cheminements possibles.



Deux autres conséquences ont découlé de cette option de réseau :

- la première est l'intérêt d'une appellation de tous les chemins et sentiers par leur nom et leur numéro vicinal afin de permettre leur identification et leur (ré) appropriation par les usagers ;
- la seconde vise à marquer les points d'entrée au moyen de panneaux porte-d'accueil comportant un plan général, mais aussi de panneaux didactiques pour informer des spécificités du Grand Site.

En fin ce projet de valorisation patrimoniale de la Boucle de l'Ourthe a permis de mettre en œuvre :

- un réseau à nouveau praticable partout suite à la réouverture et/ou la remise en état d'un certain nombre de chemins et sentiers. Ce dispositif est complété par les petites routes à circulation locale existantes;
- une identification de tous les chemins et sentiers ;

- une information sous forme de panneaux d'accueil et de panneaux didactiques ;
- un sentier thématique « Paysage et Géologie » au départ de la Roche aux Faucons ;
- une brochure permettant d'appréhender l'ensemble de la démarche et de compléter les informations des panneaux ;
- un dépliant avec le plan général du réseau de promenades dans le Grand Site de la Boucle de l'Ourthe.

De nombreux itinéraires touristiques parcourent déjà le site : un **chemin de St-Jacques de Compostelle** , des chemins de Grande Randonnée (GR) , des balades à pied    du réseau TARPAN Esneux-Anthisnes.

Les **chemins et sentiers** du réseau sont identifiés par leur nom et également par leur **numéro officiel** pour les chemins et sentiers vicinaux (CV et SV).

- Voirie
- Itinéraire cyclable en voirie locale
- Itinéraire cyclable en site propre
- Chemin communal
- Sentier communal
- Passage difficile (pouvant être dangereux en cas de pluie/crue)
- Sentier Paysage et Géologie
- Pente - montée dans la direction de la flèche :
  - faible - ➤ moyenne - ➤ forte pente
- Point de vue
- Rocher
- Zone agricole
- Zone boisée
- Verger
- Limite communale

< Légende de la carte pages 8 et 9 

### Le réseau en quelques chiffres

La longueur totale des circulations « mobilité douce » du Grand Site, dans le périmètre délimité par les panneaux porteurs d'accueil pour les deux communes, est de **40 Km 600**.

**Pour Esneux,** le réseau est de **25 km 970**

et se répartit en :

- 6 km 400 de voiries à circulation locale ;
  - 7 km de chemins ;
  - 6 km 370 de sentiers.
- A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter 3 km 100 de RAVeL en site propre et 3 km 100 de Pré-RAVeL empruntant la petite route de la vallée, en rive droite, jusqu'à l'écluse de Devant Fêchereux.

**Pour Neupré,**

le réseau s'étend sur **14 km 630** réparti en :

- 3 km 450 de voiries à circulation locale ;
- 5 km 750 de chemins ;
- 5 km 430 de sentiers.

Ces chiffres permettent de situer l'intérêt du projet tant pour les habitants des deux communes soucieux de découvrir leur patrimoine, que pour le tourisme de proximité.

● A chaque **point d'entrée** se situe un panneau d'accueil **PORTE**. Il comporte un **plan d'ensemble** du Grand Site reprenant tous les chemins et sentiers avec leur dénomination.

● A chaque **point d'intérêt**, parfois situé à une **PORTE** ●, un **panneau didactique** présente de façon succincte des aspects liés au milieu naturel et au milieu humain.

**1** PORTE de la Roche aux Faucons  
*Paysage et Géologie*

**2** Roche aux Faucons  
*Lecture du paysage* 

**3** Roche aux Faucons  
*Géologie et Préhistoire* 

**4** Vallon de Beauregard  
*Monde souterrain et Triple Douve*

**5** PORTE du bois de Nomont  
*Douves - dolines et minières*

**6** PORTE de la Sablière

**7** Heid de Rosière  
*Ermitage - anciennes terrasses de culture*

**8** PORTE de Plainevaux - Tige Piret

**9** Heid de Rosière  
*Stèle du Vieux Liège*

**10** Heid de Rosière  
*Ancienne exploitation de pierres à moudre*

**11** PORTE de Rosière  
*Ferme de Rosière*

**12** PORTE de Grandzee

**13** Devant le Castel  
*Navigation sur l'Ourthe - le projet hollandais*

**14** PORTE de la Ruelle Louis

**15** PORTE de Strivay  
*Histoire et patrimoine*

**16** PORTE de Martin

**17** PORTE d'Esneux  
*Histoire et patrimoine*

**18** PORTE de Lavaux  
*Station d'épuration*

**19** Lavaux  
*Fours à chaux*

**20** PORTE de Beaumont  
*Site de Beaumont - Colline inspirée*

**21** Beaumont  
*Eperon fortifié médiéval*

**22** Coleu  
*Machine hydraulique de Ham*

**23** PORTE de Ham  
*Ensemble architectural classé*

**24** PORTE de Hony  
*Vestige de l'ancien canal - passage d'eau*

**25** Lhonneux  
*Faune et flore de l'Ourthe*

**26** Devant Fêchereux  
*Navigation sur l'Ourthe - le projet belge*

**27** PORTE de Fêchereux  
*Système de double gué*

Bonnes découvertes au fil du réseau des chemins et sentiers à travers ce paysage préservé !

N° de page

10 Le paysage vu de la Roche aux Faucons... un point de vue remarquable 2 3 N° du panneau

14 Le monde souterrain du vallon de Beauregard... sous nos pieds 1 4 5

18 L'Ourthe hier et aujourd'hui Fêtc'hîre, bêtc'hète, tsip-tsieup... 13 18 24 25 26 27

38 Le Grand Site de la Boucle de l'Ourthe... découvert par l'homme depuis la Préhistoire 3 21

46 Traces d'exploitation ancienne... des ressources naturelles 5 7 10 19

52 Patrimoine bâti à découvrir... aux portes du Grand Site de la Boucle de l'Ourthe 11 15 17 22 23

68 Protection et sauvegarde... du Grand Site de la Boucle de l'Ourthe 9 20





# Le paysage vu de la Roche aux Faucons...

Panneaux 2 & 3



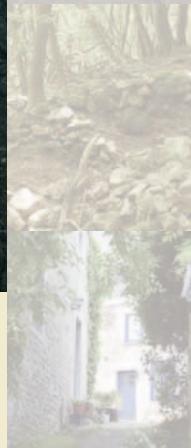
## Découvrir...

L'arrivée à un belvédère est un moment privilégié : une émotion naît. Une vaste étendue s'offre au regard. Tous nos sens sont en éveil. Une impression d'ensemble s'impose très vite. Elle est subjective et dépend de la personnalité de chacun. Elle est aussi influencée par des facteurs extérieurs : la météo, les saisons... La découverte se fait instinctivement.

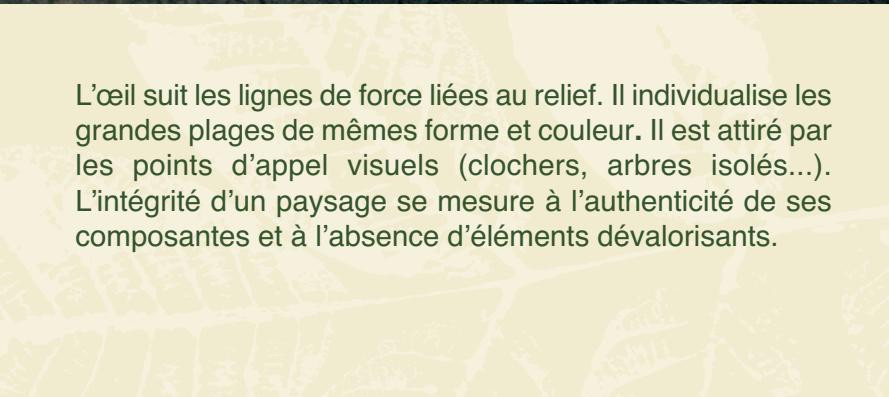


...un point de vue remarquable

Le panorama visible de la Roche aux Faucons est célèbre à juste titre. Nous ne pouvons qu'encourager le lecteur à se rendre sur place ! Il profitera par la même occasion du panneau d'orientation permettant de repérer les différents éléments qui le composent.



L'œil suit les lignes de force liées au relief. Il individualise les grandes plages de mêmes forme et couleur. Il est attiré par les points d'appel visuels (clochers, arbres isolés...). L'intégrité d'un paysage se mesure à l'authenticité de ses composantes et à l'absence d'éléments dévalorisants.



## Observer...

Mais comme un poème fait de mots, de sons, de rimes, le paysage peut aussi être analysé. Après la découverte, vient l'observation, qui permet d'identifier les points de repère, de se situer dans le paysage, de comprendre son organisation générale. Ensuite, on peut tenter de le comprendre, de l'interpréter, c'est-à-dire de découvrir les secrets de sa formation et les traces de son histoire.

## Interpréter...

Pour façonner ce paysage grandiose, il a fallu un temps considérable et plusieurs étapes.

Il y a **370 millions d'années**, ce qui deviendra plus tard la Roche aux Faucons était entièrement recouvert par une mer chaude et grouillante de vie. Au cours du temps, des milliards de petits animaux marins se sont déposés sur le fond, formant ce sous-sol calcaire dans lequel on trouve aujourd'hui des fossiles (des restes ou de simples empreintes) d'animaux marins disparus.

On remarque que toutes les crêtes du panorama s'allongent d'ouest en est. Il y a **300 millions d'années**, en effet, les plaques tectoniques européenne et africaine sont entrées en collision, formant un continent unique : la Pangée. L'énorme pression exercée par cette collision a comprimé et soulevé les couches de roches dans un mouvement du sud vers le nord («plissement hercynien »).

Fossiles : brachiopodes... et coraux





Il y a **2 millions d'années**, l'Ourthe a commencé à creuser son lit sur le plateau du Condroz et s'est enfoncée progressivement jusqu'à son niveau actuel.

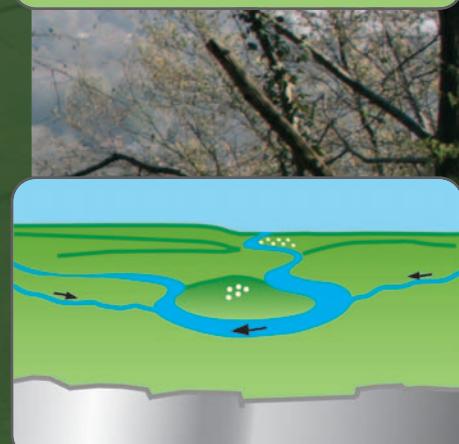
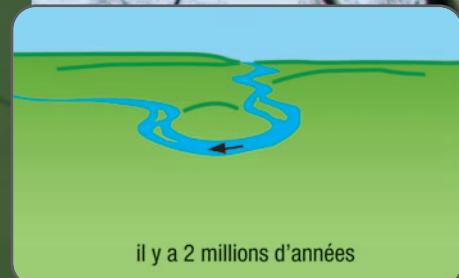
Le plateau originel montait en pente douce vers l'Ardenne. L'Ourthe, peu encaissée, di-vagauait et faisait de nombreux méandres en abandonnant quantité d'alluvions : cailloux roulés par le courant, sables, limons...

Sporadiquement, l'Ardenne et le Condroz se soulevèrent, augmentant la pente. Dans ces périodes de soulèvement, l'Ourthe recréusait activement sa vallée. Entre ces périodes, l'Ourthe coulait plus « paresseusement » et déposait des alluvions.

Les « terrasses » sont ces replats étagés dans le paysage qui témoignent de l'enfoncement progressif et intermittent de la rivière.

Actuellement, l'Ourthe coule 130 mètres en contrebas de la Roche aux Faucons. Sur la rive convexe, le promontoire du hameau de Ham étale ses terrasses alluviales en pente douce. La rive concave est abrupte et érodée par les forces vives de la rivière.

A Rosière et à Fêchereux, deux cônes torrentiels formés par les dépôts d'anciens affluents ont repoussé l'Ourthe vers l'intérieur du méandre.



# Le monde souterrain du vallon de Beauregard...

Panneaux 1, 4 & 5



Le vallon de Beauregard est un réseau de galeries de plus de 2 km de long. Ici, la grotte du "Souffleur" s'enfonce à 94 m sous terre.

...sous nos pieds



15



## Les phénomènes karstiques : la dissolution de la roche calcaire

Le sentier « Paysage et Géologie » du vallon de Beauregard permet au promeneur d'observer quelques phénomènes karstiques. De quoi s'agit-il ?

En général, les roches sont érodées par les rivières, la mer, le gel, les glaciers... La roche calcaire de la Roche aux Faucons et du sous-sol du vallon de Beauregard subit une érosion particulière : la dissolution. L'eau, rendue acide par la végétation, dissout le carbonate de calcium présent dans le calcaire. Les fissures de la roche calcaire sont progressivement élargies par l'eau acide, ce qui donne lieu à des phénomènes spectaculaires, comme les grottes ou les galeries souterraines. A plus modeste échelle, on voit aussi dans la roche de petits trous et des mini-galeries creusées par l'eau.

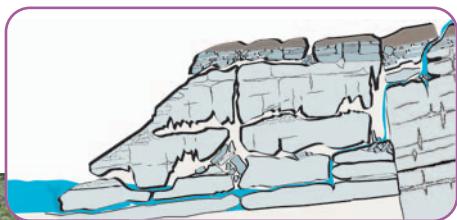
Le vallon de Beauregard recèle précisément un réseau de galeries d'un grand intérêt pour les spéléologues (le « Souffleur » de Beauregard). En surface, le promeneur apercevra quelques dépressions appelées dolines : les terres de surface se sont effondrées à travers les fissures élargies par l'eau. Dans les bois de Nomont, une vingtaine de dolines, de tailles variables, sont alignées suivant la direction des couches calcaires.

Il arrive également que l'eau use le calcaire en un point et s'engouffre dans le sol : ce phénomène, appelé chantoire (ou chantoir) ou « douve » (en langage local), est visible en de nombreux endroits dans le vallon de Beauregard : par exemple, ce petit ruisseau qui descend de Boncelles, le long de la route qui longe le parking de la Roche aux Faucons. Après un passage dans une canalisation, il réapparaît dans le bois voisin, quelques dizaines de mètres plus loin, et plonge dans une profonde dépression creusée par l'eau dans la roche calcaire : la « Douve aux Eaux sauvages ». Après un trajet d'un bon kilomètre sous terre, le ruisseau réapparaît dans la grotte du Monceau à Tilff. Il s'agit d'une résurgence, également typique des sous-sols calcaires.

La triple douve de Plainevaux



Chantoir (ou douve)



Les phénomènes karstiques peuvent avoir des conséquences importantes sur les infrastructures humaines et ils imposent pour les projets d'urbanisation une analyse minutieuse des contraintes naturelles. Une cartographie des situations potentiellement dangereuses a d'ailleurs été réalisée par la Région wallonne.

Le sentier « Paysage et Géologie » signale d'autres dépressions (fosses) en alignement, entourées d'un petit tas de déblais. Il s'agit d'anciens puits de mine. Le sous-sol contient en effet des poches de minerai de fer. Son exploitation artisanale dès le Moyen Age était sans doute saisonnière ; plus tard elle a alimenté les fonderies liégeoises (notamment à Grivegnée) dès le 16<sup>e</sup> siècle. Plus de 140 fosses de ce type ont été dénombrées.



Ancien puits de mine

### Panneau 1

#### Sentier « Paysage et Géologie »



Une première approche du site peut se faire par ce petit circuit illustrant la relation étroite entre le paysage et le sol et sous-sol façonnés par les forces de l'érosion. Ce sentier vous permet de découvrir le **point de vue de la Roche aux Faucons** et d'observer de nombreux phénomènes de dissolution de la roche calcaire dans le vallon de Beauregard. Une première boucle entre les panneaux 1, 2, 3 et 4, d'accès aisément, révèle, à partir du point de vue, **quatre régions naturelles de Belgique**. Les pieds sur la **bande calcaire**, le dos tourné vers l'**Ardenne condruzienne**, vous apercevez les tiges (crêtes) du **Condroz** oriental et, à l'horizon, le **plateau ardennais**. Une seconde boucle, un peu plus sportive, poursuit jusqu'au panneau 5 dans le **bois de Nomont** avec ses nombreuses **douves**, **dolines** et **minières** de fer.

# L'Ourthe hier et aujourd'hui

Panneaux 13, 18, 24, 25, 26 & 27



Passage à gué d'un chariot



Fètchîre, bètchète, tsip-tsieup...

19

## La communication entre les localités des deux rives

### Panneau 27

#### Le passage à gué

Quand on suit la rivière vers l'amont, au départ de Hony, sur deux kilomètres environ, on découvre le hameau de Fêchereux composé d'une petite dizaine de maisons, en pierre du pays. Des constructions modernes, pour la plupart de type « pavillons », sont venues s'y greffer – sans compter un camping le long de l'Ourthe –, mais le noyau du hameau et sa quiétude sont relativement préservés.

Fêchereux est mentionné dans les archives dès 1453, mais il est certainement plus ancien. Son nom se réfère au wallon *fêtchîre*, qui désigne un lieu où croissent les fougères. Ces plantes étaient autrefois utilisées comme litière pour le bétail.

Construit à hauteur suffisante pour être à l'abri des crues de l'Ourthe, Fêchereux était étroitement lié au hameau voisin d'Avister, distant de 500 mètres à vol d'oiseau. Un chemin empierré y conduisait, escarpé et d'une ascension ardue. Il menait à l'ancienne voie de Tongres (*Vôye di Tonk*) et, de là, vers la Hesbaye.

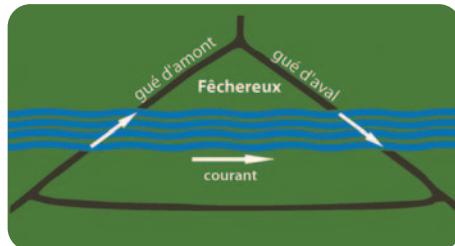
Au contraire d'Avister, situé sur le plateau cultivé, Fêchereux devait se contenter de maigres ressources naturelles : quelques bois et pâtures. L'endroit était plutôt « reculé ». L'actuelle route de Fêchereux n'était pas encore



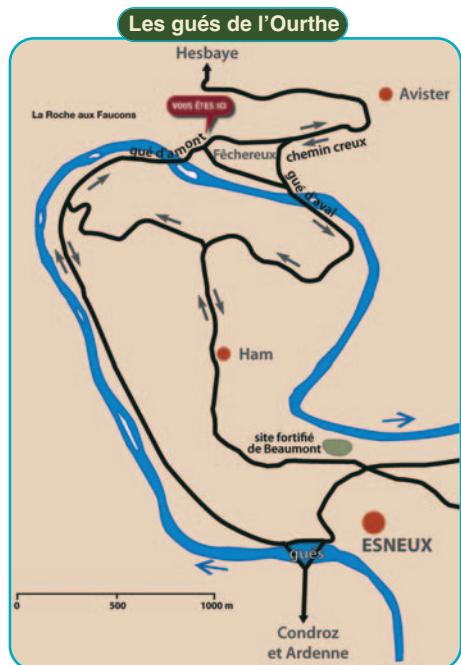
construite : elle ne le fut qu'en 1894 ; avant cette date, le hameau n'était accessible que par le petit chemin d'Avister ou par l'Ourthe. La rivière était en effet navigable et Féchereux devint un relais de batellerie. Par ce minuscule hameau passait en outre une voie de communication de la région reliant l'Ardenne et le Condroz à la Hesbaye. Les voyageurs traversaient l'Ourthe à gué, directement dans le lit de la rivière, car à cet endroit, le niveau de l'eau était bas. L'existence de ce gué est rappelée par la « rue du Gué d'Amont » qui traverse le hameau de Féchereux.

En fait, le passage était double. Le gué d'amont, emprunté dans le sens Ardenne-Condroz vers la Hesbaye (du sud vers le nord), partait environ 200m en amont de l'ancienne écluse sur la rive droite, pour aboutir à Féchereux. Le gué d'aval, situé à environ 600 mètres en aval du gué d'amont, assurait le passage dans le sens Hesbaye vers Condroz-Ardenne et Liège (du nord vers le sud).

Cette disposition en V devait permettre aux piétons, bétail, animaux de bât et charrettes de passer en oblique vers l'aval en profitant chaque fois



de la poussée du courant. La traversée n'était pas toujours une partie du plaisir, surtout pour les attelages. Les voyageurs en difficulté pouvaient trouver assistance (sous forme de chevaux d'allège) à Féchereux ou, pour la rive droite, à Ham.



Certains gués furent définitivement remplacés par un passage d'eau à la suite des importants travaux entrepris dans le lit de l'Ourthe, lors de la tentative de jonction avec la Moselle (projet hollandais, 1827-1832) et surtout lors de la construction du canal de l'Ourthe (projet belge, 1846-1857). Les petites îles fluviales, qui facilitaient le passage à gué, mais agravaient les crues et provoquaient des rapides gênants pour la navigation, ont disparu pour la plupart à la même époque.

## Panneau 24

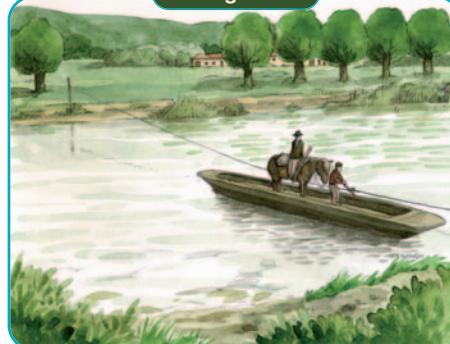
### Le passeur d'eau

A cet endroit, le chemin de halage changeait de rive. Il fallait donc faire traverser les chevaux en barque. Ceux-ci, habitués à la manœuvre, s'y hissaient spontanément. Un filin, tendu entre les deux rives et manœuvré par le passeur, permettait au « bac » de traverser sans être dévié par le courant.

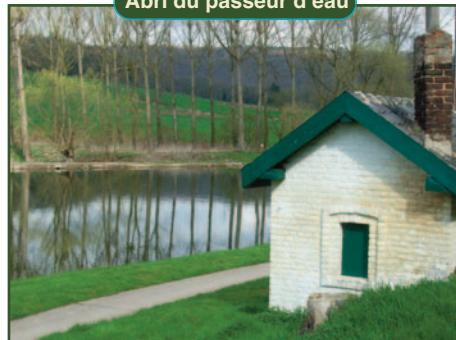
Le passeur de Lhonneux habitait l'ancienne maison éclusière du Coleu, 300 mètres en aval du passage. Son abri minuscule, construit en brique et peint en blanc, est toujours visible le long du RAVeL.

Ce passage d'eau a été supprimé peu avant la réalisation de la passerelle en 1975. Le dernier bac sert actuellement de jardinière à Méry, en bas de la route de Dolembreux.

Passage d'eau



Abri du passeur d'eau

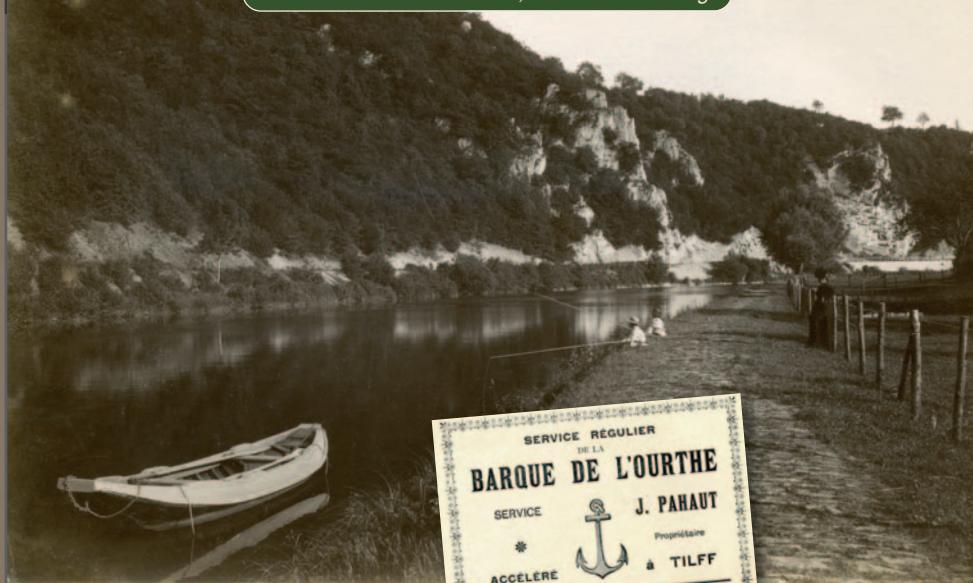


### L'Ourthe : une voie de communication

### La navigation sur l'Ourthe

La navigation sur l'Ourthe entre Barvaux et Liège est multiséculaire. On sait qu'au Moyen Age, les abbayes utilisaient et favorisaient ce type de transport. Or un couvent de Cisterciens était installé, dès 1192, à l'actuelle ferme de Rosière, et ce lieu fut administré par les moines du Val-Saint-Lambert, avec des interruptions, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. En outre, des documents du 17<sup>e</sup> siècle font état de travaux d'entretien partiels concernant la Vesdre et l'Ourthe, ainsi que les chemins de halage. Ces travaux concernant la sécurité de la navigation incombaient au seigneur du lieu, qui percevait des droits de passage, mais les bateliers devaient souvent introduire des plaintes réitérées avant d'obtenir satisfaction.

L'Ourthe vers 1910. A droite, le chemin de halage.

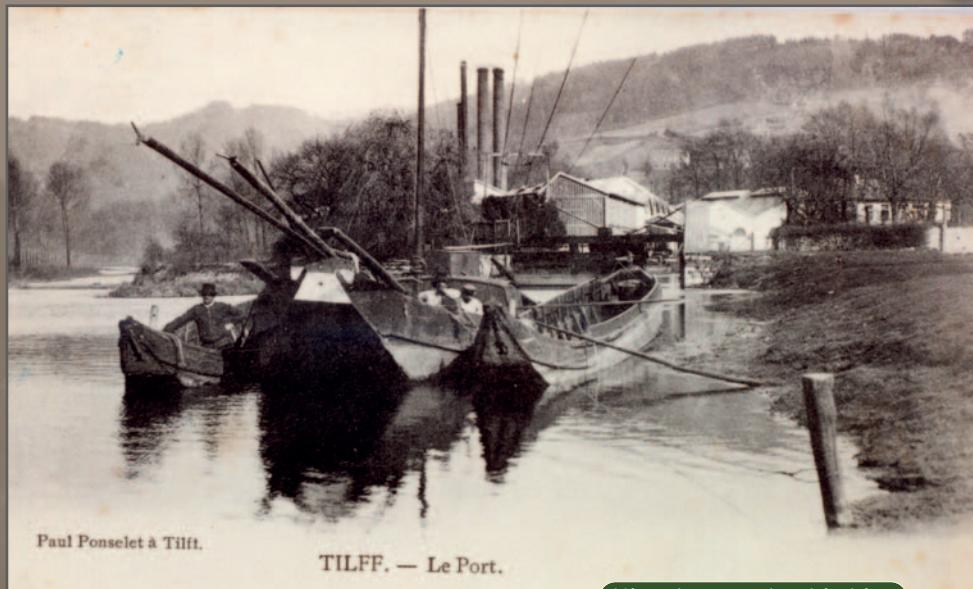


L'Ourthe fut principalement utilisée pour le transport du bois, des pierres et du minerai de fer, ce dernier extrait en grandes quantités et convoyé jusqu'aux usines à fer liégeoises, à mesure du développement de la sidérurgie.

Cependant, entre sécheresses et inondations, le débit de l'Ourthe depuis sa source dans le Luxembourg était très capricieux, partagé entre des passages torrentueux et des endroits où le lit était presque à sec (et où les cailloux auraient raclé le fond des embarcations). De plus, la rivière était entrecoupée de redoutables « vennes » : ces barrages de retenue aménagés pour maintenir une profondeur suffisante possédaient un pertuis réglable dans



lequel l'eau s'engouffrait avec violence. Le passage en était périlleux. Seules les **bètchètes**, embarcations à fond plat, d'une vingtaine de mètres de long, et qui devaient leur nom à leur proue très relevée, pouvaient s'y engager (en wallon *bètchète* signifie pointe). En permettant de redresser le bateau, basculé fortement vers l'avant lors du franchissement du pertuis et entraîné par le courant violent, cette pointe le sauvait du naufrage. Posté à l'avant, le batelier dirigeait la manœuvre à l'aide d'un *ferré* (gaffe), à la grande admiration des spectateurs. Pourtant, malgré le sang-froid



*Hèrnat* (au centre) et *bètchètes*

et la compétence des professionnels, on déplorait beaucoup de noyades.

Les *bètchètes* transportèrent des marchandises, mais parfois aussi des passagers, pour qui, à l'époque, la rivière était souvent la seule voie de communication, mais parfois aussi des amateurs de sensations fortes (déjà !), en villégia-  
ture à Esneux.

Des *bètchètes*, dont la charge était souvent inférieure à 10 tonnes, continuèrent à être utilisées, malgré la concurrence de bateaux de plus gros tonnage : une photo repré-  
sente la dernière *bètchète* en fonc-  
tion sur l'Ourthe, en 1930 !

La mise en service du canal de l'Ourthe en 1857 vit apparaître des bateaux adaptés au gabarit des écluses : les *hèrnas* (avec un roof central) et les pontons (sans roof) ; ces bateaux permettaient de trans-  
porter jusqu'à 40 tonnes de mar-  
chandises.

*Bètchètes*, *hèrnas* et pontons étaient tirés à l'aide d'un cordage attaché au mât du bateau. Ce tra-  
vail pénible était effectué depuis le chemin de halage qui longeait la ri-  
vière ou le canal par des chevaux, ou même par des hommes : ce fut le cas durant la guerre de 14-18 lorsque les chevaux furent réquisitionnés.

## Panneau 13

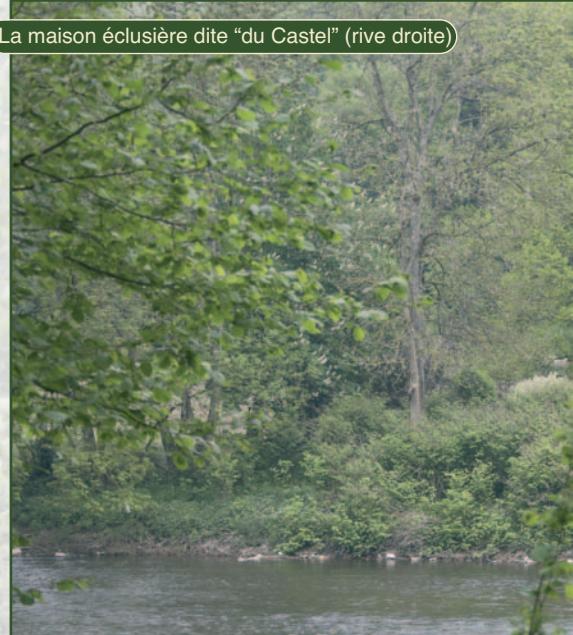
### Le projet hollandais de canalisation de l'Ourthe et de liaison Meuse - Moselle

Sous le régime hollandais, au début du 19<sup>e</sup> siècle, le Grand-Duché de Luxembourg était pauvre, sauvage et extrêmement isolé. Les routes et voies de communication étaient inexistantes ou mauvaises, et les rivières n'étaient navigables qu'une partie de l'année (hors période d'étiage ou de crues). Or, on venait d'y découvrir des gisements miniers intéressants : il fallait donc désenclaver la région et l'ouvrir aux transports et aux échanges.

Le colonel du Génie Rémi De Puydt conçut une jonction entre la Meuse et le Rhin via la Moselle. Il réussit à intéresser Guillaume d'Orange et c'est avec l'appui (notamment financier) de ce dernier que fut créée en 1827 la Société du Luxembourg, chargée de superviser les travaux.

Ce projet pharaonique impliquait de canaliser l'Ourthe jusqu'à sa source et de régulariser son débit capricieux par la construction de barrages et d'écluses. La jonction à la Woltz devait ensuite s'effectuer par un tunnel souterrain de 2,5 km entre Buret et Hoffelt, puis rejoindre la

La maison éclusière dite "du Castel" (rive droite)



Moselle via la Sûre, ce qui représentait près de 300 km de chantier en terrain accidenté et une dénivellation de 684 mètres! Sans compter le renforcement des berges et l'aménagement des chemins de halage.

Les travaux commencèrent en 1827. L'indépendance de la Belgique, en 1830, ne les compromit pas immédiatement. Mais l'incertitude au sujet de l'unité territoriale de la Belgique avec le Grand-Duché rendit les investisseurs frileux : le chantier s'interrompit donc en 1832, par manque de fonds.

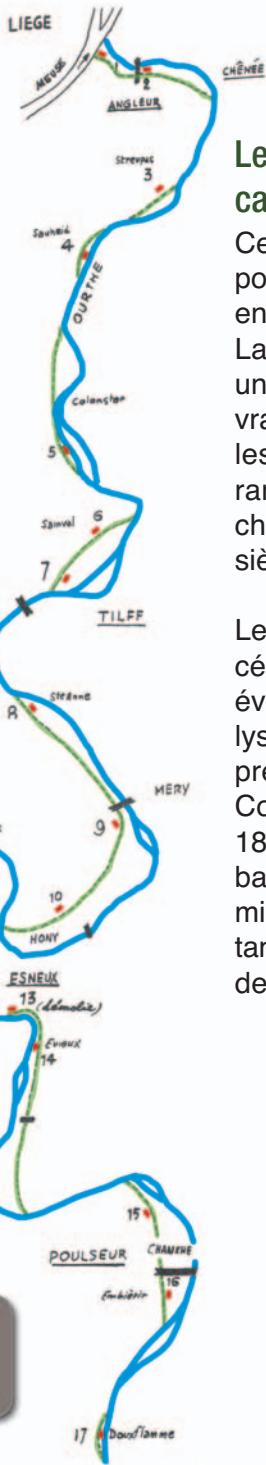


Un inventaire de 1834 constate que, entre Liège et Barvaux, 16 maisons éclusières prévues étaient déjà construites (elles avaient même servi de logement aux ouvriers du chantier), que le chemin de halage était praticable, les piles et culées de 16 barrages construites, et les maçonneries des écluses bien avancées. 1130 des 2528 mètres du tunnel de Buret étaient

déjà percés ! Les travaux de jonction Meuse-Moselle, pourtant, ne reprendront jamais. Aucun des ouvrages, à l'exception de la maison éclusière de Poulseur et de quelques portions du chemin de halage, ne sera récupéré par le projet belge ultérieur.

Le projet belge, d'ailleurs, était d'une autre nature : il ne prévoyait plus de canaliser l'Ourthe elle-même, mais de creuser un canal latéral...





## Panneau 26

### Le projet belge de 1846 ou canal de l'Ourthe

Ce nouveau projet ne prévoit que quelques portions de trajet dans le lit de l'Ourthe, aux endroits les plus profonds et les plus calmes. La majorité du parcours sera constituée par un canal plus ou moins parallèle. Aucun ouvrage du projet hollandais n'est récupéré : ni les barrages, ni les écluses et, à quelques rares exceptions près, pas davantage les chemins de halage ou les maisons éclusières.

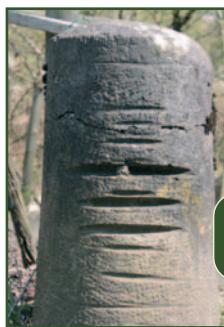
Les travaux s'interrompent à peine commencés : la crise industrielle engendrée par les événements révolutionnaires de 1848 paralyse l'économie et la fourniture des matières premières. La section du canal de Liège à Comblain-au-Pont ne sera achevée qu'en 1857. L'ensemble comptera 17 écluses et 8 barrages, ces derniers assurant le mouillage minimum de 1 m 20 requis pour la navigation tant en rivière que dans le canal. Les chemins de halage sont élargis et, à deux endroits,





Halage d'un *hèrna* à Sauheid - 1911

passent d'une rive à l'autre : un des deux bacs « passe-cheval » est situé au passage de Lhonneux comme décrit plus haut.



Trace de frottement  
du câble de halage  
("Devant Fêchereux")

Cependant, en août 1866, on inaugure la ligne de chemin de fer de l'Ourthe. Mis en concurrence avec le rail, le canal n'est plus rentable. L'extension et le développement du réseau routier lui donnèrent le coup de grâce : dès 1892, il était déjà question de le supprimer. La section située en amont de Tilff sera désaffectée en juin 1914 puis peu à peu remblayée. La section de Rivage-en-Pot (Angleur) à Chênée restera cependant en usage jusque vers 1970.

## L'Ourthe : un milieu naturel riche et varié

### Panneau 25

#### Faune et flore des bords de l'Ourthe

L'Ourthe déroule ses méandres sur 23 km dans la traversée d'Esneux. Entre Martin et Fêchereux, la rivière matérialise la limite communale avec Neupré dans le méandre dit de Fêchereux. Celui-ci est à la fois le plus ample de tout le cours de l'Ourthe depuis ses deux branches ardennaises jusqu'à sa confluence avec la Meuse et le plus connu, grâce à la notoriété qui s'attache au Grand Site.

Après le pont d'Esneux, la rivière décrit une vaste courbe de 6 kilomètres avant de revenir à 550 mètres à peine de celui-ci (distance à vol d'oiseau), juste après le tournant du Coleu. Le « pédoncule » du méandre est marqué par le site de Beaumont qui constitue en quelque sorte la porte d'entrée vers l'intérieur du lobe, parfois aussi appelé la presqu'île de Ham.

On note encore que la route principale de la vallée franchit le « col » du pédoncule pour court-circuiter



le méandre tandis que la ligne de chemin de fer passe en tunnel pour arriver directement à la gare.

Mais l'Ourthe est aussi un milieu vivant. Dans le Livre blanc réalisé en 1980 par l'Association de la Protection de l'Environnement à Esneux, le milieu naturel est largement documenté. Un chapitre y est spécialement consacré à la qualité des eaux qui constituait à l'époque une importante préoccupation environnementale. Depuis la mise en ser-



Le RAVeL, entre l'écluse de Devant Fêchereux et la passerelle, permet un cheminement en bordure immédiate de la rivière. A peu près à mi-chemin se situe Lhoneux qui signifie « lieu planté d'aulnes ».

vice de la station d'épuration en 2003, on constate une réelle amélioration du biotope aquatique en général et, en particulier, des populations piscicoles.

### Les poissons

Un panneau de la Fédération de Société de Pêche de l'Ourthe et de

l'Amblève est situé à côté du pavillon du tourisme (près du pont, rive droite). Il présente tout ce qu'il faut savoir sur la « zone à barbeau » qui caractérise le cours inférieur de l'Ourthe. On peut y trouver le vairon, l'ablette, la truite, le brème, la loche, le brochet, la perche,... On peut les apercevoir lorsqu'ils sortent la tête hors de l'eau pour capturer des insectes près de la surface ou lorsqu'ils nagent dans une eau claire et peu profonde. Leur nourriture est constituée de petits poissons, mollusques, crustacés et insectes aquatiques.

### Les arbres des bords de l'eau

De nombreux arbres, en cordon plus ou moins discontinu, bordent la rivière. Cette galerie rivulaire, essentiellement constituée par l'aulne glutineux, le frêne et différentes espèces de saules, crée un paysage de transition entre l'eau et la terre ferme, comme une lisière diversifiée donnant son caractère à la rivière.

L'espèce dominante y est *l'aulne glutineux*. Reconnaissable entre tous par ses feuilles arrondies, au sommet échancré et base en coin, à ses petits cônes globuleux semblables à de minuscules pommes

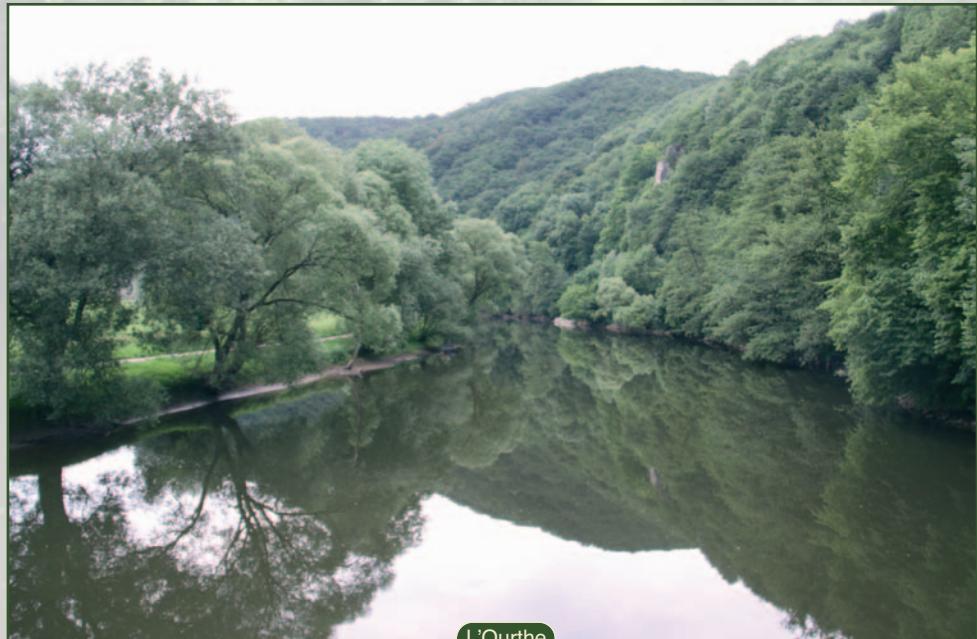
de pin dont les graines sont un régal pour le *tarin des aulnes*<sup>1</sup>. L'aulne protège naturellement les berges en les consolidant par un système de racines presque verticales qui constituent aussi des refuges intéressants pour la faune aquatique.

### Le frêne

Son tronc bien droit et haut lui donne fière allure. Au printemps, le redressement des rameaux terminaux présentant leurs bourgeons noirs veloutés est typique. C'est le dernier à sortir ses grandes feuilles composées pennées. Son feuillage



aéré et léger laisse filtrer les rayons du soleil. Dès la fin de l'été, des grappes de fruits secs ailés (samaras) seront appréciées par les oiseaux granivores tels que le chardonneret et le gros-bec. Son feuillage reste vert jusqu'à la chute des feuilles qui survient d'un coup après une gelée nocturne. Le frêne est une essence très prolifique, à croissance rapide et à enracinement



L'Ourthe

profond mais moins efficace que l'aulne pour la fixation des berges.

### Les saules

Espèces très ornementales par leur tronc souvent divisé dès le sol, au bois léger. Les rameaux dressés, grêles, jaunes ou olivâtres ou rougeâtres sont utilisés en vannerie. Dès le mois de mars, la floraison forme des chatons dressés (saules mâles et saules femelles). A remarquer aussi les vieux saules têtards, aux troncs creux, à proximité de Lhoneux.

### Les fleurs

Du printemps à l'automne, la floraison des plantes herbacées ponctue le camaïeu de vert chlorophyllien de notes de couleurs vives avec

parfois émissions de parfums perceptibles à distance.

Fleurs et insectes sont intimement liés : en se nourrissant du nectar et du pollen des fleurs, ces derniers contribuent grandement à la pollinisation et ainsi à la fructification.

Parmi les plantes herbacées qui croissent sur les berges, dans les eaux peu profondes ou dans les zones régulièrement inondées, remarquons : la *salicaire commune*<sup>2</sup> avec de longues grappes de fleurs pourpres ; le *pétasite officinal*<sup>3</sup> (ou chapeau du diable) avec ses grandes feuilles ressemblant à des feuilles de rhubarbe, en colonies sur terrains riches en alluvions ; la *reine des prés*<sup>4</sup> (jusqu'à 1,20 mètre de haut) aux petites fleurs groupées de couleur crème et odorantes ;



l'*iris jaune* ou *iris d'eau*<sup>1</sup>, aux feuilles raides à nervure médiane ; le *populage des marais*<sup>2</sup> à fleur jaune brillante comme une grosse renoncule, à feuille réniforme ; la *renoncule flottante*, à fleurs blanches aux nombreuses tiges traînantes et à petites feuilles au niveau des zones à courant plus rapide.



1



2

## Des intrus envahissants : Plantes invasives

Ce sont des plantes venues d'ailleurs, introduites dans nos parcs ou jardins, bien loin de leur habitat d'origine. Certaines peuvent émigrer (transport des graines par les animaux, le vent,...) et coloniser des milieux naturels au détriment de la flore indigène. Tel est le cas de deux espèces rencontrées sur les berges du cours d'eau.

La *renouée du Japon*<sup>3</sup>, dont la tige rappelle celle du bambou et peut atteindre jusqu'à 2 mètres de haut. Originaire d'Asie orientale, introduite pour ses qualités ornementales ou comme plante fourragère, elle est très difficile à contrôler et presque impossible à éradiquer. Une importante plage de renouées colonise la digue du barrage de Lhoneux situé à 250 mètres en aval de la passerelle.

La *balsamine de l'Himalaya*, espèce d'impatiente à fleurs roses, qui



3

éjecte ses graines par un système de torsion des valves de son fruit dès qu'on le touche. Cette dernière prend la place de la balsamine indigène « ne-me-touche-pas », de couleur jaune.

### Animaux invasifs ou réintroduits

Le *rat musqué*<sup>4</sup> ne doit pas être confondu avec le *castor*. Il est beaucoup plus petit, originaire d'Amérique du nord et importé pour sa fourrure ; depuis il prolifère et constitue une véritable calamité par ses dégâts aux berges.

Commun autrefois, mais intensément chassé pour sa fourrure, le *castor*<sup>5</sup> avait disparu de chez nous. Il a été réintroduit. Il recolonise aujourd'hui les berges de nos cours d'eau, à condition qu'il s'y trouve beaucoup d'arbres, qu'il cisaille



pour édifier ses huttes et ses barrages. Farouche, très difficile à observer car essentiellement nocturne, il se nourrit d'écorces, rameaux et feuilles de la galerie rivulaire.

La *bernache du Canada*<sup>6</sup>, une oie de grande taille est originaire d'Amérique du Nord. Dès 1986, suite à une introduction de quelques individus, à Vervoz dans un élevage, l'espèce s'est bien adaptée à notre environnement cependant fort différent de son habitat d'origine et sa population augmente d'année en année. Par conséquent, elle exerce une pression sur la végétation des zones et des prairies humides et entre en concurrence pour le territoire et la nourriture des autres animaux d'eau tel que la poule d'eau, le foulque et le canard colvert, ce qui engendre une perte de la biodiversité locale et un déséquilibre du milieu naturel.



## Les oiseaux des bords de l'eau

Le *héron cendré*<sup>1</sup> est souvent perché au sommet d'un arbre du bord de rivière. Il s'envole en déployant ses ailes de grande envergure (1,40 mètre), pattes tendues vers l'arrière. Piscivore, très vorace, il plonge à toute vitesse dès qu'il a repéré un poisson, il se nourrit aussi de crustacés et de batraciens.

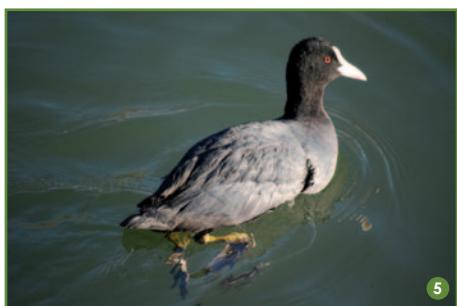
Le *canard colvert* présente un plus grand contraste entre la femelle<sup>2</sup> brunâtre terne pour le camouflage et le mâle<sup>3</sup> à tête vert brillant et collier blanc.



La *bergeronnette des ruisseaux* présente une poitrine jaune qui la distingue de la *bergeronnette grise*, sa cousine, moins liée à la proximité de l'eau. Toutes deux, élégantes par leur fine silhouette et leur démarche agitent nerveusement la queue. Elles se nourrissent d'insectes ou d'autres petits animaux aquatiques.



La *poule d'eau*<sup>4</sup> et le *foulque macroule*<sup>5</sup> ont un air de famille, la *poule d'eau* est plus petite avec un bec rouge à pointe jaune tandis que le *foulque* est à bec et plaque frontale blancs. La richesse de l'avi-



faune est due à la diversité des habitats servant de « refuge » pour la nidification ou de « territoire de chasse », c'est pourquoi Le *Martin pêcheur*<sup>6</sup> et le *Cingle plongeur* sont observés plus rarement.

En nocturne on observe un petit mammifère volant : la *chauve souris*, le vespertilion (envergure 15 cm), chassant des insectes au-dessus de l'eau.

**Les insectes** : les libellules et demoiselles ont un air de famille. Toutes deux ont deux paires d'ailes transparentes, nervurées, de gros yeux et un abdomen plus ou moins fin. Alors que les libellules sont à vol

rapide et ont au repos, les ailes ouvertes, les demoiselles sont à vol lent et au repos, les ailes fermées. Le *calopteryx éclatant*<sup>7</sup> est une magnifique demoiselle au corps long et fin ; elle chasse les insectes au-dessus de l'eau. Le mâle a le corps et les ailes bleus tandis que la femelle les a bruns ou dorés.

Toute la rivière dans son parcours du méandre a été classée comme site en 1981 et, plus récemment, reprise dans les zones Natura 2000 dont l'objectif est le maintien de la diversité des habitats et des espèces de la flore et de la faune à l'échelle de l'Union européenne.



## L'eau : élément de vie à protéger et à épurer

### Panneau 18

#### La station d'épuration d'Esneux

Autrefois, les eaux usées domestiques étaient rejetées directement dans les cours d'eau<sup>1</sup>, notamment par l'intermédiaire des égouts. Cette situation perdure encore en de nombreux endroits.

Or les cours d'eau remplissent des fonctions écologiques, économiques et sociales importantes : zones d'abri et de nourriture pour la faune naturelle, lieux de tourisme et de loisirs, évacuation des eaux de pluie, pisciculture, etc.

Dans une certaine mesure, la nature peut « éponger » la pollution d'origine humaine. Mais si les rejets sont trop importants ou trop toxiques, elle ne peut plus jouer son rôle. L'environnement est alors dégradé et les espèces naturelles vivant en milieu aquatique souffrent ou disparaissent. Il est donc important de purifier nos eaux usées avant de les rendre à la nature.

Une directive européenne impose d'atteindre un bon état physique, chimique et écologique pour tous les cours d'eau de l'Union européenne d'ici 2015. Un grand programme de construction d'égouts, de collecteurs<sup>2</sup> et de stations d'épuration est actuellement mis en place pour atteindre cet objectif ambitieux.

Vue aérienne de la station d'épuration d'Esneux. À droite, le RAVeL



La capacité de la station d'épuration est de 7500 équivalents/habitants. En 2010, elle traite les eaux de 3000 habitants d'Esneux et de 2500 habitants de Plainevaux (Neupré). En raison de la grande qualité esthétique du site et de l'importante fréquentation touristique, un soin particulier a été apporté à l'intégration paysagère de la station.

Pour plus d'information, consultez le site de l'AIDE : [www.aide.be/step\\_serv\\_am/esneux.html](http://www.aide.be/step_serv_am/esneux.html)

Une station d'épuration utilise un processus naturel tel qu'on le rencontre dans les cours d'eau : la « digestion » des polluants par des bactéries<sup>3</sup>. Mais l'épuration s'y déroule de manière fortement accélérée (en +/- 24 heures) et dans un espace réduit. L'eau épurée peut ensuite être rejetée dans un cours d'eau<sup>4</sup>, où la nature achève l'élimination de la pollution. Il faut noter que l'eau rendue à la rivière par la station d'épuration n'est pas potable : pour être rendue propre à la consommation, elle devrait encore subir d'autres traitements. Les boues résiduelles après épuration sont épandues comme engrais sur les cultures, ou séchées et utilisées pour alimenter les fours des cimenteries.

Sables et graviers sont capturés, huiles et graisses sont récupérées



### Le Contrat de Rivière Ourthe (CRO)

Le Contrat de rivière Ourthe est une asbl regroupant divers gestionnaires et usagers publics et privés de l'eau dans le bassin versant de l'Ourthe. Ensemble, ils élaborent un programme d'actions pour protéger, restaurer ou valoriser nos ressources en eau. Depuis 1998, ils ont réalisé pas moins de 856 actions en faveur de l'Ourthe, en

matière d'amélioration de la qualité de l'eau, de lutte contre les inondations, de développement économique durable, de protection du patrimoine naturel et culturel ou pour favoriser la concertation et l'information dans le bassin.

Pour plus d'informations, consultez le site : <http://users.skynet.be/cr.ourthe/>

# Le Grand Site de la Boucle de l'Ourthe...

Panneaux 3 & 21



## Premières occupations humaines du site

### La Roche aux Faucons et le plateau

La Roche aux Faucons est un site archéologique remarquable. Sur la rive droite de l'Ourthe, plusieurs « stations » riches en objets et en traces diverses datant de la préhistoire ont été mises au jour par des générations

...découvert par l'homme  
depuis la Préhistoire

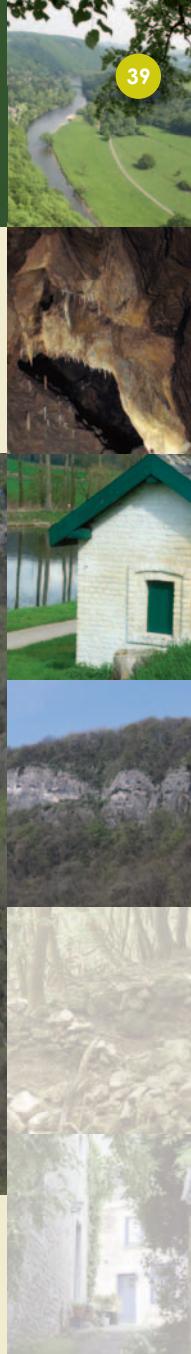


39

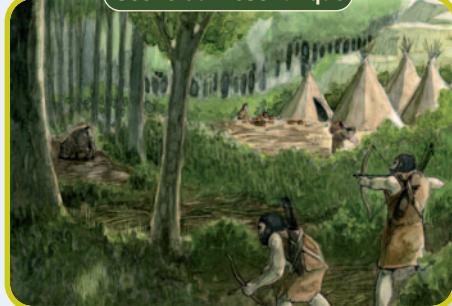


La Roche aux Faucons (vue de la vallée)

d'archéologues depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Elles concernent les époques mésolithique et néolithique. Au musée du Grand Curtius à Liège, une partie de l'exposition permanente liée à la Préhistoire est consacrée aux découvertes archéologiques à la Roche aux Faucons.



## Scène du Mésolithique



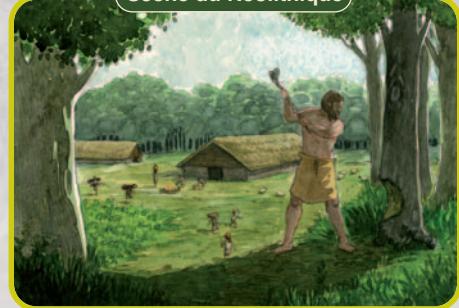
Le mésolithique est une période comprise entre 11.000 et 5.000 ans avant notre ère : elle voit intervenir un réchauffement climatique par rapport à l'époque précédente (paléolithique). Ce réchauffement chasse progressivement vers le nord de gros mammifères comme le renne et fait disparaître l'important mammouth. En conséquence, la taille des armes de jet (flèches) utilisées par l'homme se réduit progressivement, pour s'adapter à la chasse d'animaux plus petits, sangliers ou cervidés...

La position stratégique de la Roche aux Faucons a été utilisée par des petits groupes de chasseurs-cueilleurs du mésolithique. De nombreux silex taillés y ont été découverts, tant dans la pente que sur le plateau (bois de Nomont) ou en vallée (Rosière). Au cours des nombreuses fouilles dont le site a été l'objet, on a également re-

trouvé des grattoirs, des burins, des couteaux, des haches, etc. Il est possible que nos ancêtres aient eu une préférence pour les replats rocheux s'adossant à la paroi calcaire, même si aucune trace d'habitat n'a été identifiée dans la pente proprement dite.

A l'époque néolithique (5.000 à 2.000 avant notre ère), le mode de vie des hommes subit une transformation radicale. L'invention de l'agriculture et de l'élevage ainsi que la sédentarisation ont amené nos ancêtres à construire leurs habitations en dur et non plus en peaux de bêtes. De premiers défrichements se font à l'aide de la hache, de l'herminette, du pic ou par la technique de l'essartage : les arbres abattus sont brûlés sur place et la culture se pratique sur ce brûlis. Quelques objets (hache, meule en poudingue...) ont été re-

## Scène du Néolithique



trouvés aux environs de la Roche aux Faucons. Cependant, au néolithique, l'homme semble s'être davantage établi sur le plateau (Beauregard, Nomont), là où la fertilité du sol permettait l'agriculture et où les réserves en silex étaient d'un accès aisé.

Il est facile de comprendre pourquoi la Roche aux Faucons a pu attirer l'homme préhistorique, il y a des milliers d'années. Disponibilité en eau (rivières et chatoirs), exposition sud, reliefs dominants propices à la surveillance, milieu forestier riche en gibier, rivière poissonneuse, gisements de silex à proximité, terres fertiles : l'endroit ne manquait pas d'atouts.

Néanmoins, les vestiges d'occupation ultérieure sont rares ou douzeux. Quelques moellons de grès et de poudingue trouvés à l'extrémité nord de la Roche aux Faucons permettent de faire l'hypothèse qu'il s'y trouva jadis une fortification gallo-romaine. N'oublions pas non plus, datant probablement de l'époque de la domination romaine, le Chemin des Romains (ou *vôye di Tonk*, voie de Tongres) qui reliait la Hesbaye à l'Ardenne, via le hameau de Ham, le passage à gué de l'Ourthe

et la montée vers Avister : c'était une voie carrossable, quoique d'importance secondaire.

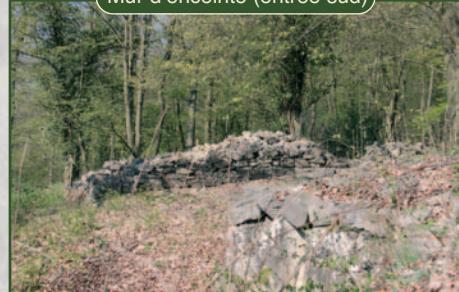
Pour la période comprise entre la préhistoire et le Moyen Age, nous n'avons plus de témoignages probants de vie humaine tant dans la Boucle de l'Ourthe que sur la colline de Beaumont...

### Panneau 21

#### L'éperon fortifié de Beaumont

Le lieu-dit Beaumont occupe la portion sud de la « presqu'île » de Ham. La fortification de Beaumont en occupe la partie la plus orientale. De son éperon rocheux calcaire, elle domine la vallée à l'endroit le plus étroit du méandre. L'absence de boisement permettait autrefois une vue à 300° (seul le plateau de Beaumont obstruait la

Mur d'enceinte (entrée sud)



vue à l'ouest). Un bon observatoire, donc, bien utile pour garder l'œil sur un ennemi éventuel. La présence d'une rivière navigable ou franchissable à gué, ainsi que le petit réseau des voies de communication reliant la Hesbaye à l'Ardenne, pouvaient aussi motiver une installation humaine. En fait, tout indique que la colline ne fut occupée que de manière sporadique au cours de l'histoire, et sans doute particulièrement lors d'époques troublées et périlleuses.

Les premières traces de fréquentation remontent à la préhistoire. De l'âge de pierre (+/- 13.000 ans avant notre ère) sont conservés quelques silex taillés (grattoirs, lamelles...). A l'âge du bronze (+/- 1.000 ans avant notre ère), l'occupation des lieux se précise. Plusieurs fragments de poterie de cette époque ont été découverts sur le chemin de crête. On ne peut

pas encore parler de fortifications, mais une palissade de bois est dressée durant cette période : on distingue encore l'empreinte de l'enfoncement des pieux dans la roche. Ensuite, plus rien ne permet de conclure formellement à une occupation du site avant 250 après J.-C., date approximative où les Romains, aux prises avec les premières invasions barbares, équipèrent le sommet de la butte d'une tour de guet.

Un bond de 600 ans nous amène aux invasions normandes. Les terribles Vikings remontant le cours de l'Ourthe en 870 durent semer une terreur sans nom dans les populations riveraines ; peut-être même la colline servit-elle de refuge, mais aucune preuve ne vient à l'appui de cette hypothèse.

Le plus ancien écrit mentionnant une place forte sur la colline de



Beaumont date de 1154 : il s'agit d'une charte où Henri II, évêque de Liège, énumère ses biens. Il est évident, d'après ce document, que la fortification était antérieure au 12<sup>e</sup> siècle. D'après les résultats des fouilles, il est probable qu'un réduit défensif existait près d'un siècle avant la mention du *castrum* de Beaumont dans les textes. Mais les fouilles démontrent également que cette construction en pierre avait fait table rase des vestiges antérieurs.

On retrouve ensuite Beaumont dans un document de 1277 ; le *castrum* est devenu propriété du chevalier Henri d'Esneux. Comme il est qualifié de *vetus* (ce qui signifie « vieux » ou « ancien » en latin), on est en droit de penser qu'il n'était déjà plus opérationnel. Cet abandon fut définitif et les habitants d'Esneux dépouillèrent le site de ses pierres pour leurs propres constructions.

Les premières fouilles (1928) dégagèrent la forme de l'enceinte, tandis que les recherches menées depuis les années 1960 ont exhumé des objets divers, témoignages de l'occupation de la colline de Beaumont. Nous avons déjà parlé des vestiges préhistoriques ou de l'âge du bronze. Dans la pente nord et nord-est, des fragments de poterie d'époque romaine ont été découverts. Mais le gros des trouvailles concerne surtout une période comprise entre le 11<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> siècle : citons par exemple de nombreux fragments de poterie de type « d'Andenne », des pentures de coffrets, des pendeloques en alliage cuivreux provenant de harnachements de chevaux, des clous, des pointes de flèches ou de lances et des pointes de protection pour fourreaux, un pion et un dé, ou encore une belle monture de miroir en andouiller de cerf, qui représente peut-être la légende de Tristan et Yseult.

Eperon à molette (14<sup>e</sup> siècle)



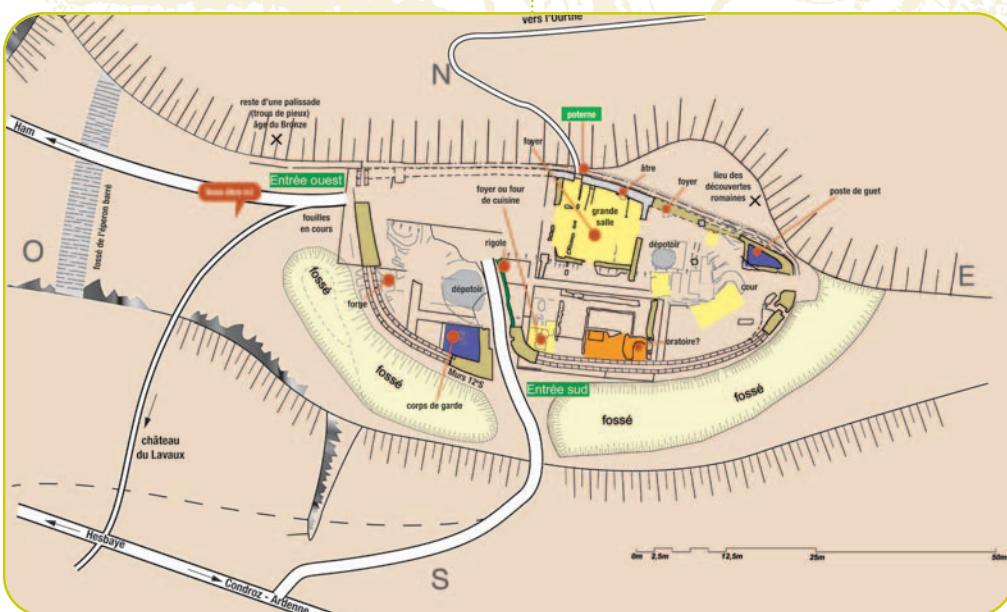
Parties de bouterolle en bronze



Après le dégagement des premiers murs d'enceinte en 1928, les fouilles s'interrompent avec la seconde Guerre mondiale (la colline de Beaumont abrita même des nids de mitrailleuses) ; elles ne reprendront qu'en 1967. Se dessinent alors plus nettement les traces d'un aménagement structuré qui évoque une fortification médiévale à part entière, et non simplement une tour de guet. Des vestiges d'une entrée « solennelle », des âtres, deux dépotoirs où on a retrouvé des os d'animaux sauvages et d'élevage,

des fours, des pièces au sol plus plat, plus travaillé, en terre battue... Tout cela suggère un certain nombre de commodités plus attendues dans un bâtiment résidentiel que dans un camp militaire.

Le plan ci-dessous donne une idée de la taille relativement réduite du site et de la disposition des lieux. Les fouilles se poursuivent et un projet d'aménagement touristique est à l'étude.





**Vue de Hony et de Lhonneux  
depuis la colline de Beaumont**

# Traces d'exploitation ancienne...

Panneaux 5, 7, 10 & 19





## Panneau 10

### Les pierres à moudre

A la Heid de Rosière, un réseau de galeries témoigne d'une exploitation de pierres en grès. Les débris de l'exploitation forment des remblais bien visibles. Les déblais de cette carrière passaient pour contenir de bonnes pierres à aiguiser, que les habitants allaient chercher dans la pente qui s'incline doucement vers les Fonds de Rosière.

Il est probable que les pierres extraites servaient à fabriquer des meules de moulin. Ce lieu est en effet identifié comme « carrière de pierres à moudre » sur les cartes de l'Atlas des communications vicinales de Plainevaux de 1843.



La galerie appelée "Trou Marie"

## Panneau 5

### Les mines de fer

Un peu plus haut que les dolines du vallon de Beauregard, le promeneur rencontrera un alignement de fosses d'assez faible profondeur, entourées d'un remblai de terre : ce sont d'anciens puits de mine, où on extrayait jadis du minerai de fer. Elles ont déjà été présentées dans le chapitre traitant des phénomènes karstiques. Les traces de ces anciennes minières peuvent être facilement observées en suivant la seconde boucle du sentier d'interprétation Paysage et Géologie dans le bois de Nomont.

Ancien puit de mine



Entre les couches de calcaire redressées ici presque à la verticale, des poches de limonite avaient attiré l'attention dès le 16<sup>e</sup> siècle. Le fer récolté rejoignait déjà les fonderies de Grivegnée (Liège), transporté probablement sur l'Ourthe grâce aux « *bètchêtes* ». L'exploitation était artisanale et sans doute saisonnière : à la mauvaise saison, les mineurs s'installaient dans la pente avec leur attirail et convoyaient ensuite leur récolte jusqu'à la rivière à l'aide de brouettes.

## Panneau 19

### Les fours à chaux

Vers 1900, Esneux comptait encore quelques fours à chaux (*tchâfors* en wallon) de petites dimensions. La chaux est fabriquée à partir du calcaire, la roche qui forme l'essentiel du sous-sol dans la Boucle de l'Ourthe.

Depuis l'Antiquité, la chaux servait à fabriquer le mortier de construction. Elle avait également un usage agricole, dont les bénéfices se retournait cependant contre l'utilisateur. « La chaux enrichit les parents et ruine les enfants », dit en effet un vieux proverbe. Comme fertilisant pour terres trop acides, elle

Les fours à chaux de Beaumont

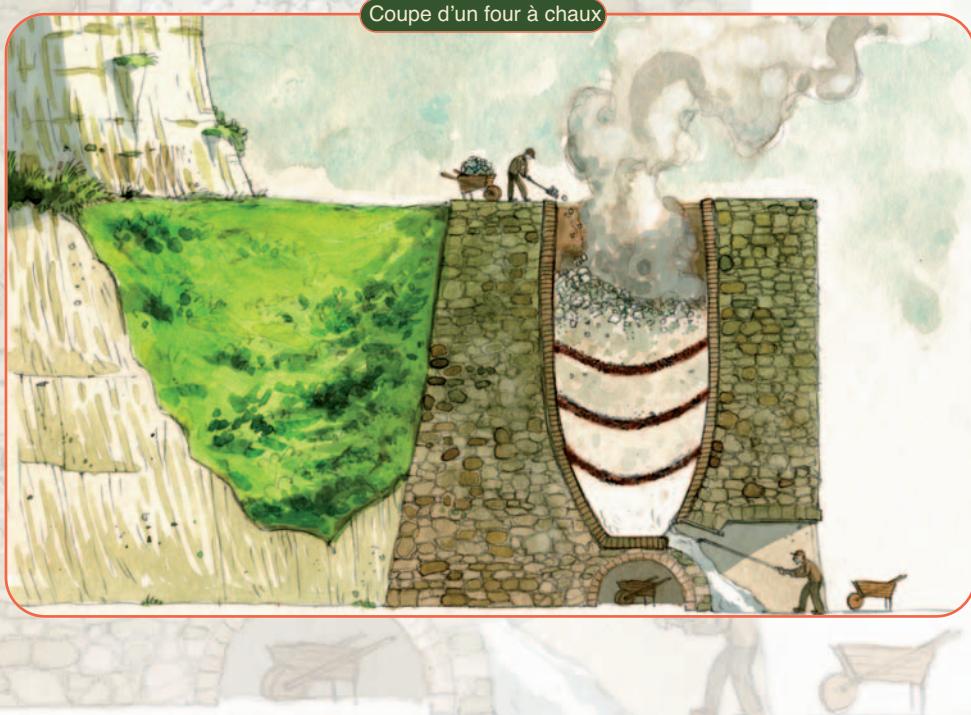


est certes efficace, mais pour peu de temps : au bout de quelques saisons d'épandage intensif (il en faut 10.000 kilos par hectare !), l'humus est brûlé et le sol devient improductif. Vers 1850, la chaux n'était d'ailleurs presque plus utilisée comme amendement des sols, mais

l'arrivée des engrains chimiques lui donna le coup de grâce. Restait la construction, gros débouché jusqu'à l'invention et le triomphe du ciment.

Les fours étaient situés directement au pied de carrières de calcaire. Concassée en morceaux gros comme le poing, la roche était enfournée par le haut (dans le gueulard), en alternance avec des couches de charbon de bois ou d'anthracite. Après une calcination de 48 heures, la chaux « vive » était défournée par trois bouches à la base du four. En la mélangeant

Coupe d'un four à chaux



avec de l'eau dès la sortie du four, on obtenait de la chaux « éteinte ». Il fallait environ 1.800 kilos de calcaire pour avoir au final 1.000 kilos de chaux.

C'était un travail dangereux et particulièrement pénible, du fait de la chaleur dégagée par le four et des poussières irritantes en suspension. La chaux était ensuite transportée par des charrettes tirées par des chevaux pour l'usage local ou en « *bètchètes* » pour des clients plus éloignés.

Avant le rachat par une grosse société et les projets d'extension de 1925, l'exploitation des fours à chaux de Lhonneux et de Beaumont était encore familiale et elle donnait de l'emploi aux autochtones. Les velléités d'agrandissement de 1925 déclenchèrent une vague d'opposition, tant des riverains (qui craignaient de subir les nuisances sans recueillir les avantages économiques des nouvelles installations) que des amis de la nature. En 1929, les fours d'Esneux furent arrêtés définitivement. La concurrence du ciment et des fours à grande capacité n'aurait pas permis la poursuite d'activités de petite envergure.



Laissés à eux-mêmes, ces témoins de notre passé industriel furent recolonisés par la végétation ; les façades, particulièrement exposées le long de la voirie et libres d'accès jusqu'aux années 1980, subirent vols de pierres et déprédatations. Aujourd'hui, conscient de l'intérêt de ce patrimoine, les Esneutois s'attachent à leur mise en valeur.

## Panneau 7

### Les anciennes terrasses de culture

Dans le bois de la Heid de Rosière, au lieu-dit l'Ermitage, on peut observer ce qui ressemble à d'anciennes terrasses de cultures. Elles appartiennent en quelque sorte à la



Ancienne terrasse de culture bordée de charmes

mémoire orale de Neupré et aucune source écrite n'y fait référence. Par conséquent, nous n'en savons pas grand-chose. On ignore même ce qui pouvait y être cultivé. Leur défrichage date peut-être de l'époque gallo-romaine. Elles sont délimitées par des charmes (*Carpinus betulus*) qui portent la trace d'une ancienne coupe en taillis. Le taillis est un ensemble de cépées (rejets de souche) coupées régulièrement pour obtenir du bois de petites dimensions, par exemple du bois de chauffage. Il est probable que ces arbres devenus touffus grâce à la coupe en taillis servaient également de clôture.

Les parcelles de culture ont été soigneusement débarrassées de leurs pierres : on les retrouve dans les pierriers allongés ou dans les murs de soutènement qui les bordent. L'irrégularité des parcelles est probablement due à la médiocre fertilité du sol, utilisé dans ses meilleures parties. Cependant, leur orientation est très favorable : plein sud.

Selon certaines sources orales, ces terrasses auraient encore été utilisées durant la seconde Guerre mondiale, à l'abri du regard de l'occupant.

A hauteur de ces terrasses, on observe aussi les vestiges d'un bâtiment ancien, d'époque et d'affection inconnues. Selon un historien local, les habitants y auraient jadis trouvé des monnaies et des pavés de terre cuite datant de l'époque romaine.



Levée d'épierrage délimitant les parcelles

# Patrimoine bâti à découvrir...

Panneaux 11, 15, 17, 22 & 23



1296, Esneux — Avenue Lavaux.

G. Hermans, Ed., Anvers

La Place du Roi Chevalier vers 1900

## ... aux portes du Grand Site de la Boucle de l'Ourthe



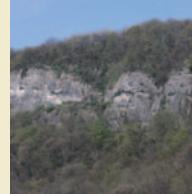
53

### Petite histoire d'Esneux et du quartier de Lavaux

Esneux est un village très ancien, cité dans les documents depuis le haut Moyen Age, sous des formes diverses : *Astanido* (814), *Astanetum* (827), *Astenoit* (12<sup>e</sup> s.)s.), *Asseneut* (15<sup>e</sup> s.), *Asseneu* (16<sup>e</sup> s.), puis *Esseneux* (fin du 16<sup>e</sup> s.). Toutes les variations de ce toponyme dérivent du bas latin *Astanetum*. Composé du suffixe *etum* signifiant « lieu planté de » et du radical *astan*, du germanique *ast*, branche, rameau, il signifierait donc un endroit abondant en broussailles, en bois ou en taillis.

Le village d'Esneux se divise en deux parties : la partie basse, qui étale ses habitations sur les rives de l'Ourthe, et la partie haute, le « Mont », située sur les contreforts de la « presqu'île », c'est-à-dire du méandre formé par l'Ourthe. Les deux quartiers sont reliés par un vieil escalier de pierre de 156 marches, le « Vieux Thier ».

Du Moyen Age à la Révolution française, Esneux constitua une seigneurie dépendant du duché de Limbourg. Elle fut qualifiée de comté à partir de 1465. Avant 1140, la terre d'Esneux appartenait à la puissante famille de Duras. A la fin du 12<sup>e</sup> siècle, Esneux passa à la famille de Walcourt puis de Clermont. De 1351 à 1787, la famille d'Argenteau fut propriétaire des terres et du château d'Esneux appelé communément « Alle Thour ». Leurs armoiries sont toujours présentes sur la façade du bâtiment.



Par mariage, la seigneurie d'Esneux passa ensuite aux mains des de Rahier, seigneurs de Villers-aux-Tours, jusqu'à la Révolution française. Les de Rahier assistèrent à l'abolition des biens et des droits seigneuriaux, mais ils conservèrent leurs terres et le château. En 1794, l'armée républicaine française expulsa les Autrichiens du territoire des Pays-Bas ; une de ces batailles eut lieu sur le plateau de Hamay, près du hameau de Fontin, le 18 septembre 1794. La France annexa les Pays-Bas et Esneux fut rattaché au « Département de l'Ourte ». La seigneurie d'Esneux devint alors une commune qui conserva ses anciennes limites.

En 1842, les héritiers des de Rahier morcelèrent le bien familial et le vendirent à des particuliers.

Signalons qu'en dehors de ces seigneurs « comtes d'Esneux », il existait une famille noble portant le patronyme « d'Esneux », qui était propriétaire des terres et du château de Lavaux.

Jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, Esneux resta un village assez pauvre. La localité était fort isolée, les chemins rares et mal entretenus. La rivière constituait la principale voie

de communication. Des barques, adaptées à la navigation en rivière, les « *bètchètes* », servaient au transport des marchandises mais elles embarquaient parfois des passagers.

Le développement démographique d'Esneux se manifesta très tard. Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, on vit peu de changements dans la population. Avant la construction du pont en 1840-1843, Esneux était complètement à l'écart de ses voisins. La première route digne de ce nom, de Liège à Esneux, fut décidée dès l'achèvement du pont. Les travaux s'étalèrent de 1848 à 1852. La route d'Esneux à Hamoir fut construite dix ans plus tard. La vallée de l'Ourthe s'ouvrit donc au trafic, mais la vie du village ne changea réellement qu'avec la mise en exploitation du chemin de fer en 1865. Esneux connut à ce moment un réel essor économique et touristique. Le village devint un centre de villégiature renommé, recherché par de nombreux écrivains et artistes attirés par son écrin bucolique. Pour les Esneutois, une nouvelle ère commençait, le début d'une période de prospérité et de transformation des mentalités. La période qui a précédé la première Guerre mondiale fut certainement

l'âge d'or du tourisme à Esneux. C'est aussi, comme on le verra plus loin, le moment d'une prise de conscience de la fragilité de la nature et des paysages.

### Panneau 17

#### Le château de Lavaux

Le château tel que nous le connaissons actuellement, construit en moellons blanchis, date du 18<sup>e</sup> siècle. Ses fondations remontent au 13<sup>e</sup> siècle. Le linteau de la porte d'entrée date de 1781. Une grille ouvragee très ancienne, surmontée des blasons des familles Nizet-Ber-

leur, propriétaires de 1783 à 1820, orne l'entrée de la propriété.

Le « franc, haut et noble fief » de La Vaulx dépendait directement du duché de Limbourg mais sa « maison » se trouvait sous la garde du seigneur de Sprimont, représentant du Duc de Limbourg. La famille noble d'Esneux, propriétaire de La Vaulx, n'avait rien de commun avec les seigneurs Comtes d'Esneux. Il est déjà question d'un Winand d'Asstenoit dans une charte du Val-Saint-Lambert de 1236, mais la lignée des d'Esneux s'éteignit en 1365. Plusieurs propriétaires se succéderont.



En 1820, La Vaulx est vendu à Lambert de Melotte, bourgmestre d'Esneux. C'est la première vente que nous trouvons de cette propriété, transmise par succession durant plus de cinq siècles. Le dernier habitant du château, propriétaire du bâtiment, de ses dépendances et d'une partie de la colline de Beaumont, mourut célibataire en 1920 et légua tous ses biens à l'Assistance publique de Liège.

Ce vieux manoir devait être démolî pour aménager les abords du nouveau pont inauguré en 1959. Il fut sauvé de justesse par un arrêté de classement en 1961 mais, privé d'entretien, il ne tarda pas à se dégrader. En 1976, il fut mis en vente et acquis par des particuliers.

Les bâtiments de la ferme, remaniés avec beaucoup de soin par les propriétaires, ont gardé leur caractère d'origine.

## Le pont et la Place du Roi Chevalier

Le premier pont sur l'Ourthe fut construit en 1783, à l'emplacement du pont actuel. Une forte crue l'emporta le 27 février 1784. Un nou-

veau pont, construit en 1843 un peu en amont, fut détruit par l'armée belge le 10 mai 1940. Il fut remplacé par un pont provisoire en bois en 1942.

En 1954, on décida de construire un pont d'une seule portée, en béton armé. Après bien des difficultés, il fut inauguré en 1958. Il porte le nom du jeune ingénieur qui fut l'auteur de projet, mort durant les travaux, Pierre Neuray. Une plaque commémorative à son nom est scellée dans la pierre de taille du garde-corps amont, sur la rive droite. La construction de ce pont nécessita la destruction d'une vingtaine de maisons du quartier Lavaux pour la plupart très anciennes.

La place actuelle du Roi Chevalier portait autrefois le nom de « place du Lavaux ». Elle est aujourd'hui dédiée au Roi Albert 1<sup>er</sup>.



## Le « Vieux-Thier »

Anciennement dénommé « Thier du Mont », il fut longtemps l'unique chemin reliant le quartier bas d'Esneux au « Mont », la partie supérieure du village.



Le mot *tiér* est un régionalisme désignant un coteau, une côte assez raide, ou un chemin escarpé.

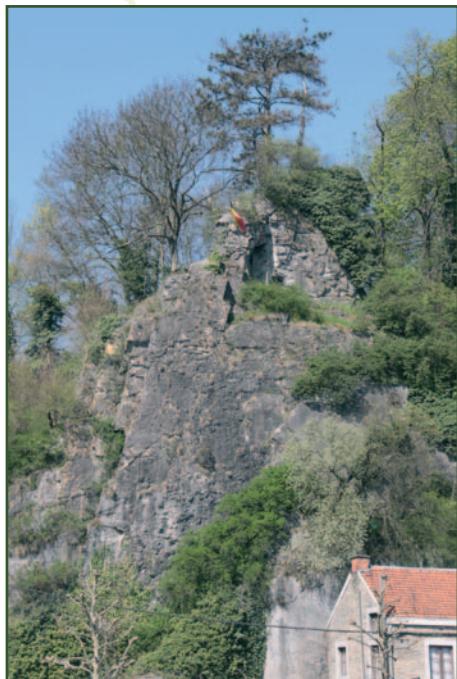
Il y a des siècles, il existait au sommet du Thier une source dont l'eau dégringolait à flots vers la vallée pour aller se jeter dans l'Ourthe, creusant le massif schisteux. La source disparue, le lit asséché de-

vint un chemin utilisé par les habitants pour se rendre de la vallée vers le « Mont » et vice-versa. Les Esneutois qui, du bas du village, désiraient se rendre dans la partie haute, devaient escalader péniblement cette pente abrupte et rocaillieuse. Plus tard, un escalier fut construit en plusieurs étapes. Depuis, le Vieux-Thier a subi d'importantes réfections, dont le repavage de plusieurs marches ou la construction de paliers. Actuellement, il compte 156 marches. Classé depuis 1986, il a été restauré récemment pour améliorer le confort des usagers.

## La Roche trouée

Au cours des millénaires, le cours de l'Ourthe a subi d'importantes modifications. Coulant autrefois plusieurs dizaines de mètres plus haut, elle a creusé dans la roche des galeries dont il reste quelques vestiges. L'arcade nommée la « Roche trouée », est une de ces curiosités géologiques. Elle est classée depuis 1948.

Il y a 160 ans, ce rocher comportait deux ouvertures superposées. En 1851, l'arcade supérieure fut démolie en raison du danger d'écroule-



ment sur les habitations situées à son pied. En 1969, pour des raisons similaires, l'administration communale d'Esneux entreprit des travaux de consolidation de l'arcade inférieure.

Dans le flanc de la colline, à quelques mètres du sol et juste en dessous de la Roche trouée, s'ouvre l'entrée d'une grotte dite « des trois ours » ou « trou des Sottais ». En 1884, on y découvrit des ossements d'ours des cavernes (*Ursus spelaeus*), qui peuplaient nos régions il y a vingt mille ans.

## L'Eglise

Dédiée à Saint-Hubert, elle fut construite en 1900 par l'architecte Léonard de Liège sur l'emplacement d'une ancienne église dont les origines remontent au-delà de 1263, et dont on déplorait depuis longtemps l'exiguïté. Elle est de style néogothique en grès et calcaire du pays.

Jadis les inhumations se faisaient, soit dans le cimetière près de l'église soit dans l'édifice même, ce qui explique la présence de nom-



breuses pierres tombales aujourd’hui scellées dans le mur de la crypte. La principale, fixée dans la paroi du porche de l’entrée actuelle, date du 15<sup>e</sup> siècle : c’est celle de Jean d’Argenteau, comte d’Esneux. Le défunt y est représenté en grandeur réelle, entre ses deux épouses successives Marie d’Alsteren et Madeleine de Longchamps.

La pratique d’inhumation dans l’église subsista jusqu’en 1783. Le cimetière du côté sud, dont dix-huit croix sont alignées au chevet de l’église, fut remplacé par un nouveau cimetière en 1899.

## Le château « Le Fy »

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la famille Van Parys-Solvay vint s’installer à Esneux dans une villa située sur un promontoire qui surplombait la partie basse du village. Cette villa rappelait les chalets suisses – ou du moins l’idée qu’on s’en faisait à l’époque. C’est à son emplacement que s’érigea le château Le Fy. Son histoire est amusante.

En 1899, le curé décida la construction d’un nouvel édifice, à l’emplacement de l’ancien lieu de culte. Van Parys, anticlérical notoire, promit une large contribution finan-

cière, à condition que le curé acceptât de déplacer le lieu de sa construction, faute de quoi il construirait, lui, Van Parys, un immeuble plus haut que l’église ! Le curé fut inflexible et l’église fut construite à l’endroit prévu : Van Parys entreprit alors les travaux du château actuel, en 1904 et 1905. Comme promis par son propriétaire, il est plus haut que l’église (sa tour atteint 41 mètres) et domine toute la vallée. Construit au milieu d’un parc arboré, de style éclectique, il ne comprend pas moins de 26 pièces. La tour comporte une



plate-forme à 19 mètres du sol. Sur la face ouest, un joli médaillon réalisé en mosaïque de verre coloré représente une tête de femme. Charmée par la silhouette quelque peu fantastique du château, une équipe de cinéastes américains vint le filmer sous tous ses angles, pour le faire figurer dans une production de la Walt Disney Company.

Après le décès de Van Parys en 1915, le château fut occupé par plusieurs propriétaires jusqu'en 1964, puis laissé à l'abandon pendant 18 ans. Acheté par la commune d'Esneux en 1982, sa toiture fut rénovée, mais un incendie la détruisit entièrement en 1985, charpentes comprises.

Le bien a été revendu en 2002 à un homme d'affaires du Limbourg néerlandais malgré l'état ruiné du château. Aujourd'hui, il est complètement restauré à l'identique. On peut l'admirer à l'extérieur du parc depuis le sentier des Roches au départ de la placette latérale de l'église.

**SOUVENIR d'ESNEUX.**  
Ce château original est dû au talent d'un grand architecte bruxellois Paul Saintenoy. Une première lecture privilégie tout naturellement sa dimension pittoresque et roman-

tique. Mais une analyse plus approfondie révèle une œuvre unique dont la composition s'inspire des règles d'or des bâtisseurs du Moyen Age. Il en résulte une grande cohérence d'ensemble. C'est elle qui attire notre regard par les lignes de force visuelles sous tendues par cette architecture forte.

## Petite histoire de Rosière, Strivay, Grandzee – hameaux de Neupré

Les hameaux de Rosière, Strivay et Grandzee – bordés par la Boucle de l'Ourthe - font partie de Neupré et plus précisément de l'ancienne commune de Plainevaux. Plainevaux, la *Plana vallis* fut citée pour la première fois en 1188. A l'origine, le domaine de Plainevaux appartenait à l'abbaye du Val-Saint-Lambert.

### Panneau 11

#### La ferme de Rosière

La plupart des bâtiments visibles aujourd'hui datent du 17<sup>e</sup> siècle, mais les murailles ont peut-être été édifiées à partir de matériaux de réemploi. En effet, une première mention des prés de Rosière se trouve dans une charte de 1192 : Gilles Duras, seigneur d'Esneux, en

fait don, avec les hameaux de Strivay et Plainevaux, aux moines cisterciens de Signy (près de Charleville-Mézières), avant de partir en croisade. En 1196, le duc de Limbourg y ajoute la terre de Ham.

Il faut croire que le site était particulièrement ingrat car, deux ans plus tard, ces moines pionniers abandonnaient la place et s'en retournaient à l'abbaye mère. En 1315, les Cisterciens, installés au Val Saint-Lambert, revendirent Rosière, en même temps que les autres terres qui leur appartenaient



La ferme de Rosière vue depuis la Roche aux Faucons

dans la Boucle de l'Ourthe. Cependant, en 1649, l'abbaye du Val Saint-Lambert rentra à nouveau en possession de ces biens et les administra jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Les bâtiments sont passés ensuite par différents propriétaires.

La ferme de Rosière vers 1900



SOUVENIR D'ESNEUX. — La ferme de Rosière. But d'excursion,

Edit. E. C. N° 33.

Vers 1900, la ferme de Rosière était un restaurant champêtre très apprécié. On y venait à pied depuis la gare d'Esneux, soit par un sentier suivant l'Ourthe, soit par le chemin de halage du canal, qu'il fallait ensuite traverser, avec l'aide du passeur. L'ambiance conviviale du lieu récompensait sans doute largement les efforts consentis pour y arriver.

Une annexe de la ferme fut détruite par une bombe volante en 1944. Il subsiste aujourd'hui le corps de logis, et des bâtiments liés à sa nouvelle destination de manège.

### Panneau 15

#### Le hameau de Strivay-Grandzee

Le hameau de Strivay apparaît dès 1192, dans une charte de Gilles Duras, seigneur d'Esneux, qui en fait don, en même temps que Plainevaux et Rosière, aux moines de Signy, sous la promesse de construire une abbaye à Rosière. En 1316, les moines cédèrent leurs possessions à Jacques de Tongres, avant d'en redevenir propriétaires en 1649, moyennement payement, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Strivay regroupe principalement d'anciennes fermes et des maisons

rurales. Il y avait autrefois des étangs sur la place et à proximité de la chapelle.

L'ensemble formé par la chapelle Saint-Donat, le château et son parc à l'anglaise est classé (arrêté du 30/11/1989)

#### Chapelle Saint-Donat<sup>1</sup>

La chapelle Saint-Donat fut construite en 1830, sous l'impulsion du propriétaire du château, en concertation avec les habitants du hameau. Elle fut agrandie en 1884, pour faire face à l'augmentation de la population. Il s'agit en fait d'une « chapelle annexe », qui dépend de l'église de Plainevaux.

Elle aurait été dédiée à Saint-Donat, un saint invoqué contre la foudre et la grêle, suite à un orage violent ayant dévasté la contrée en épargnant Strivay.

Construite en brique et calcaire, avec un soubassement calcaire, elle possède un clocheton à quatre pans et un portail à pilastres surmonté d'un fronton semi-circulaire qui a perdu sa peinture d'origine.



L'entrée de la chapelle était autrefois munie d'une barrière métallique (disparue), pour contenir les fidèles à l'extérieur.

### Ferme-château<sup>2</sup>

Une partie de cette construction remarquablement homogène remonte au 18<sup>e</sup> s. La tour carrée, en moellons calcaires, fut remaniée en 1796. Le portail d'entrée est daté de 1795. Remarquez les bornes chasse-roues, destinées à empêcher les roues de charrettes d'abîmer les murs aux angles du portail.

En 1906, la tour carrée fut enserrée de nouvelles constructions évoquant le style 18<sup>e</sup> s. par l'architecte P. Jaspar.

Les bâtiments principaux ouest et est (château et ferme) présentent chacun un mur avec pignon à rue.

### Ferme de Grandzee<sup>3</sup>

Probablement construite en 1670, elle se compose d'un ensemble logis, d'une étable et d'une grange.



2

### Monument Menten<sup>4</sup>

Ce monument fut érigé à la mémoire du commandant de Menten de Horne, premier officier tombé en août 1914 lors de l'invasion allemande.



4

### Ancien bâtiment de Seraing Radio<sup>5</sup>

Réplique à échelle réduite de la bibliothèque du milliardaire américain Vanderbilt, cette villa a abrité, de 1933 à 1940, la station d'émission «Seraing-Radio». Une antenne de 22 mètres de haut (disparue aujourd'hui) coiffait le bâtiment.



5



3



La qualité architecturale de Ham ne réside pas tant dans la valeur de chaque construction prise séparément que dans la remarquable homogénéité et l'impression d'harmonie que dégage l'ensemble. Cette « plus-value » a été très tôt reconnue, et si Ham a gardé son aspect traditionnel, c'est grâce à la vigilance de ses habitants et à l'influence exercée par Louis Gavage, président de l'Association pour la Défense de l'Ourthe(ADO) de 1924 à 1964.

## ...au cœur du Grand Site de la Boucle de l'Ourthe

### Panneau 23

#### Le hameau de Ham

Le hameau de Ham occupe le centre de la presqu'île du même nom. Une route y monte depuis Esneux (de la rue Simonis, prendre la rue Léon Souguenet), escalade la colline boisée de Beaumont, et débouche dans les prairies, d'où l'on aperçoit les toitures du hameau dans un cadre bucolique.

En 1991, le hameau a été classé entièrement par la Région wallonne pour sa valeur architecturale, esthétique et paysagère. Ham fut le premier ensemble architectural classé après l'introduction de cette catégorie de bien immobilier dans la législation du Patrimoine de la Région wallonne.

A l'origine, Ham se composait de fermes et de maisons d'ouvriers agricoles. Mais dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie intellectuelle était friande de l'atmosphère du lieu. Ham devint le repère des artistes, des journalistes et des écrivains. Léon Souguenet, Isi Collin, Auguste Donnay, Camille Lemon-

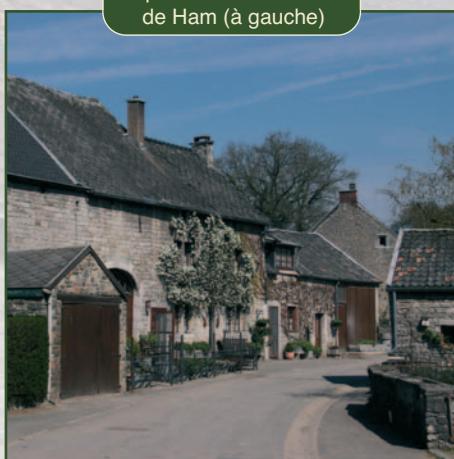
nier... venaient y passer de joyeuses vacances, entre baignades, promenades et écriture (ou peinture) : un petit groupe d'amis unis par l'amour de la nature, qui est à l'origine de la première Fête des Arbres en 1905.

L'entrée du hameau est encore aujourd'hui constituée de vergers. Le bâti se serre naturellement le long de trois ou quatre ruelles, mais un peu en retrait, ce qui crée des espaces de dégagement où la verdure se déploie joliment. Il n'y a pas d'église, mais une grange au toit



"Maison des Artistes"

La plus ancienne maison de Ham (à gauche)



plus élevé crée tout de même un « point d'appel » qui guide le regard. Le volume des habitations est toujours très simple mais les constructions ne sont pas identiques : du coup, leur juxtaposition évite toute monotonie, bien qu'on se maintienne dans une gamme de



couleurs restreinte. Pour préserver encore mieux l'attrait et la poésie de l'endroit, les fils électriques ont été dissimulés il y a quelques années et un nouvel éclairage public plus discret mis en place.

## La machine hydraulique du Coleu

Au lieu-dit Coleu (du wallon *coleû*, couloir) est érigé un petit bâtiment isolé abritant les restes en assez mauvais état d'une ancienne machine hydraulique. De 1891 à 1947, cette machine assura l'alimentation en eau potable du hameau de Ham – soit une quinzaine de maisons.

Auparavant, Ham ne disposait que d'un puits surmonté d'un treuil. Il y avait bien, en contrebas du hameau, une fontaine naturelle, ainsi qu'une mare pour abreuver le bétail, mais cette situation était inconfortable. En 1888, la commune d'Esneux avait mis sur pied un programme de captage qui amenait l'eau par gravité depuis les hauteurs, à destination de certains quartiers d'Esneux. Mais vu son altitude et son éloignement, Ham ne pouvait bénéficier de ce réseau.

La commune fit donc construire en 1891 une machine hydraulique qui pompait l'eau dans le gravier de

l'Ourthe pour la refouler dans un réservoir, d'où elle redescendait vers deux bornes-fontaines publiques, à Ham. Celles-ci ont été conservées et on peut encore les y admirer.



La machine hydraulique du Coleu

Le concepteur de la machine, l'ingénieur Heindrick de Hodimont, fit le choix d'une roue à auges, alimentée par le haut. Dans ce cas précis, ce système était plus efficace qu'une roue à aubes, dont les pales auraient été mises en mouvement par le bas, poussées par le courant. L'eau qui actionnait la machine provenait d'un étang de retenue situé en amont, sur la rive droite de l'Ourthe, et proche du barrage de Lhonneux. La faible dénivellation de la chute d'eau imposait une roue de diamètre assez restreint ; cela suffisait néanmoins pour développer une puissance de 2 chevaux vapeur, ce qui permettait d'acheminer jusqu'à Ham environ 20 m<sup>3</sup> d'eau par jour.

La machine hydraulique était un réel progrès pour les habitants de Ham, en dépit de petits inconvénients. Les usagers des bornes-fontaines eurent ainsi l'occasion de se plaindre de la qualité de l'eau où flottaient, de temps à autres, quelques indésirables : gravillons ou bestioles aquatiques. Les maisons ne disposaient pas non plus d'un raccordement individuel et le transport du précieux liquide à l'aide du *harkê* (joug, en wallon) restait une corvée. Ces restrictions n'empêchèrent nullement nombre d'intellectuels et d'artistes d'être séduits par le calme du lieu et la beauté de ses paysages.

En 1947, Ham fut raccordé au réseau public de distribution d'eau et la machine fut abandonnée.



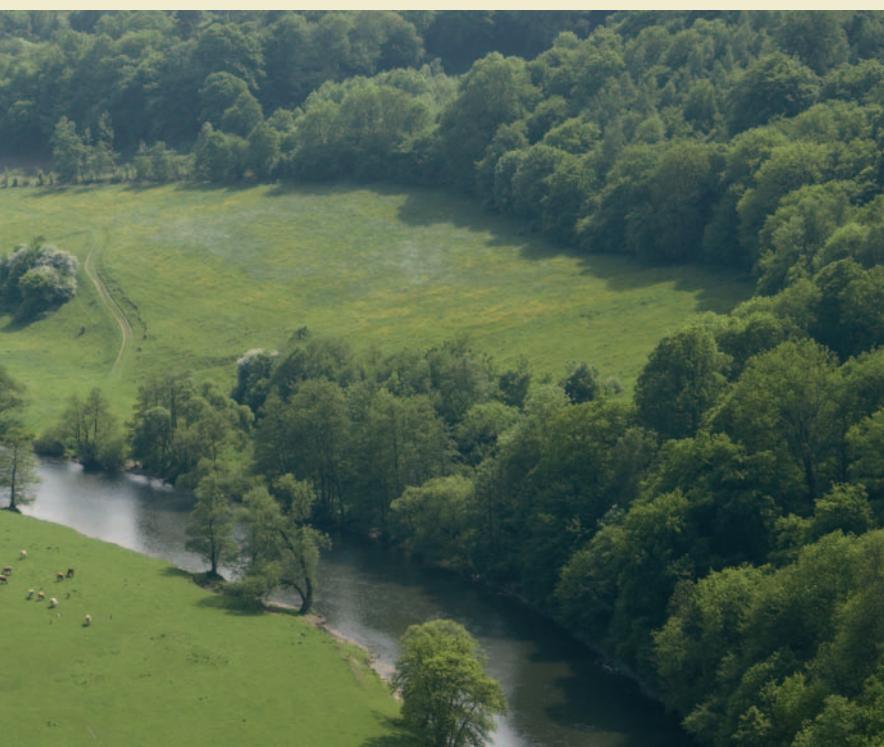
Une borne-fontaine à Ham

# Protection et sauvegarde...

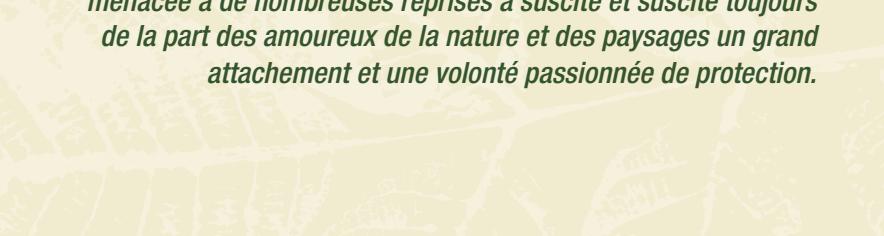
Panneaux 9 & 20



## ...du Grand Site de la Boucle de l'Ourthe



*Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le caractère exceptionnel et pittoresque du site de la Boucle de l'Ourthe a été reconnu et apprécié. Ce patrimoine a acquis d'autant plus de valeur que son intégrité menacée à de nombreuses reprises a suscité et suscite toujours de la part des amoureux de la nature et des paysages un grand attachement et une volonté passionnée de protection.*



## Combats d'hier et d'avant-hier

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, Esneux n'est plus un village isolé et difficile d'accès : depuis la construction du pont, de la route vers Hamoir et, surtout, de la ligne de chemin de fer, en 1865, il est devenu un lieu de villégiature réputé, un vrai centre touristique qui attire dans la Boucle de l'Ourthe une clientèle déjà variée et nombreuse.



Des artistes, des littérateurs et autres intellectuels y séjournent ou s'y installent, vantant ses charmes rustiques et sa quiétude. Beaucoup d'ouvriers de la région industrielle liégeoise viennent y savourer quelques heures d'un repos dominical bien mérité. La ferme laiterie de Rosière, fait le plein malgré la peine qu'il faut se donner pour y arriver. Tandis qu'à Ham, une bande

de joyeux drilles composée d'illustres personnalités comme Camille Lemonnier, Jean d'Ardenne, Léon Souguenet, Maurice des Ombiaux, Auguste Donnay, Isi Collin et quelques autres, s'immerge joyeusement dans les plaisirs de la campagne et des beaux paysages.

Cependant les secteurs de l'immobilier et de l'industrie ont, eux aussi, des vues sur cet endroit idyllique. Certains projets menacent déjà l'écrin de verdure. Au nom de la modernité et du profit, on détruit la nature sans état d'âme – et en particulier les arbres, qui payent un lourd tribut à l'urbanisation galopante et aux intérêts privés. Il y a pourtant de virulentes protestations : les plus connues émanent de Jean d'Ardenne, grand défenseur des sites menacés, qui s'élève inlassablement contre ce saccage. C'est ainsi que lorsque Léon Souguenet a l'idée de créer une « Fête des arbres », avec une plantation solennelle, il choisit tout naturellement Jean d'Ardenne comme porte-drapeau et parrain de la manifestation.

La « Ligue des Amis des Arbres » naît à Esneux en 1905, sous la présidence de Jean d'Ardenne ; la Fête des Arbres a lieu la même année :



c'est la première d'une longue série, à Esneux et ailleurs. Jugée saugrenue par d'aucuns, l'idée fera pourtant florès jusqu'en 1914 ; interrompue par la première Guerre mondiale, elle renaîtra de ses cendres après la seconde Guerre, avec une périodicité de 5 ans, grâce au Royal Syndicat d'Initiative d'Esneux. Le 100<sup>ème</sup> anniversaire a été fêté avec faste en 2005.

En 1924, un projet d'extension des fours à chaux à Beaumont et à

Lhonneux, ainsi qu'un nouveau projet au Monceau, provoquent une levée de boucliers, chez les amoureux de la nature comme chez les riverains. A la tête de l'opposition, Louis Gavage, un ... industriel qui mènera pendant 40 ans un combat acharné (et souvent efficace) pour la préservation du site. L'affaire des fours à chaux se conclura finalement par l'abandon de l'exploitation de la chaux dans la Boucle de l'Ourthe.

Les fours hors circuit, la menace vint de Bruxelles : en 1928, la Sofina voulut construire des barrages sur l'Ourthe et y faire des travaux qui aboutiraient à la destruction de la boucle faite par la rivière ! C'était inacceptable. Gavage, en tant que président de l'Association ADO créée 4 ans plus tôt, alerta les autorités, ameuta l'opinion durant deux ans. Intimidée, la Sofina finit par renoncer au projet.

C'est encore à Louis Gavage que la colline de Beaumont doit d'avoir échappé à un projet immobilier (1926) : il réussit à faire classer le plateau en 1936 et les pentes en 1948. La Roche aux Faucons faillit aussi s'orner d'une tour en acier (en 1935) et le hameau de Ham se couvrir de constructions après la seconde Guerre mondiale. Peine perdue : Louis Gavage veillait.

La détermination de Gavage était exceptionnelle, mais la Boucle de l'Ourthe eut bien d'autres défenseurs au fil du temps. En 1975, naquit l'Association pour la Protection de l'Environnement à Esneux (APEE) présidée énergiquement par Suzanne Gavage, fille de Louis Gavage. L'action de l'APEE fut d'abord la lutte contre l'extension des campings et des parcs résiden-



tiels sauvages, où l'anarchie architecturale régnait en maître ; elle tenta également de contrecarrer quelques « projets d'aménagement » désastreux concoctés par le Ministère des Travaux publics (empierrement des berges de l'Ourthe, bétonnage des chemins de halage, passerelle inesthétique à Lhoneux...).

Quant à la Commission Royale des Monuments et Sites, elle combattit pour le classement intégral de la Boucle de l'Ourthe, et pas seule-

ment de quelques éléments épars, fussent-ils du plus haut intérêt. Si la Roche aux Faucons ou la colline de Beaumont (entre autres) furent assez tôt protégés par un arrêté, le hameau de Ham attendit son tour jusqu'en 1991.

On notera deux avancées significatives dans la poursuite de cet objectif du classement intégral :

- la première intervient en 1981, un an après la publication du Livre blanc par l'APEE, avec le classement de l'Ourthe (lit, berges, chemins et sentiers les longeant, depuis le pont d'Esneux jusqu'au pont de Hony) qui constitue l'épine dorsale, l'axe structurant du Grand Site ;
- la seconde, en 1993, représente une nouvelle étape avec l'inscription des parties déjà classées sur la liste du Patrimoine majeur de Wallonie.

Il en résulte que même si l'entièreté du Grand Site n'a pas encore été classée, cette reconnaissance tend à exprimer une valeur d'ensemble. Par ailleurs, avec ces deux avancées, il faut noter une certaine similitude avec la démarche et le label « Grand Site de France » initié dans ce pays il y a une quinzaine d'années. Ce label n'est acquis qu'après l'élaboration et l'approbation d'une « charte du paysage »,

outil spécifique indispensable pour dégager une vision d'avenir. Une telle charte constitue un document de référence, fruit d'une large concertation, destiné à la valorisation, la gestion et la promotion des Grands Sites dans l'esprit de la Convention Européenne du Paysage (Florence 2000).

## Le site de Beaumont – une « colline inspirée »

En 1907, c'est sur la colline de Beaumont, déclarée à cette occasion « *site à respecter à jamais* » qu'est célébrée la Fête des Arbres. Beaumont est le symbole du combat acharné mené par quelques défenseurs des arbres, de la nature et des sites.

C'est Louis Gavage qui, le premier, a parlé de colline inspirée en comparant Beaumont au site de Sion-Vaudemont en Lorraine immortalisé par Maurice Barrès comme un... « *lieu où souffle l'esprit* » (bull. de l'ADO, janvier 1929). Le qualificatif inspiré se réfère à la force, au caractère prégnant, à la densité symbolique, parfois aussi à l'épaisseur historique d'un lieu qui peut être à la fois source d'inspiration et d'action pour ceux qui peuvent en capter la nature singulière.

Sur le plateau de Beaumont, le promeneur peut voir quelques monuments érigés à la mémoire de ces précurseurs de la protection de la nature et de l'environnement, qui furent sensibles au charme de la Boucle de l'Ourthe et militèrent pour la conservation de ce site.

## Panneau 20

### Jean d'Ardenne (1839-1919)

De son vrai nom Léon Dommartin, ce journaliste et inlassable globe-trotter, écrivain, chroniqueur et reporter baroudeur, fut un des prophètes actifs du tourisme en Belgique – et d'ailleurs membre fondateur du Touring Club de Belgique. On lui doit un Guide de l'Ardenne, un Guide de la Côte de Flandre, ou encore de Spa et ses environs, ainsi que de nombreuses chroniques dans les journaux français et belges. Il s'était fait le porte-parole des arbres et des sites sacrifiés aux intérêts privés. En 1905, il fonda avec Léon Souguenet la première « Fête des Arbres » à Esneux.

### Camille Lemonnier (1844-1913)

Surnommé de son vivant le « Maréchal des Lettres belges », ou encore le « Zola belge », Camille Lemonnier fut un auteur fécond (une septantaine d'œuvres). Critique d'art et dramaturge à ses débuts, il exerça une influence considérable sur de nombreux écrivains et artistes de notre

pays et aida à la renommée de nos artistes wallons. Chef de file du mouvement littéraire « La Jeune Belgique », il est l'auteur de romans réalistes, naturalistes et de veine symboliste, où la nature est le héros principal. Son roman le plus célèbre est « Un Mâle ». C'est dans la quiétude du hameau de Ham en 1906 qu'il écrit son dernier roman de terroir, « L'Hallali ».

### Léon Souguenet (1871-1938)

Journaliste, écrivain et poète, Léon Souguenet est un grand communicateur, rassembleur des forces vives.

Devant le spectacle de la nature dévastée pour laisser place à l'industrialisation galopante, Souguenet récupère l'idée canadienne de fêter les arbres, en tant que symbole de la Nature, par une plantation solennelle. Cette première Fête des Arbres est célébrée à Esneux en 1905, puis sur la colline de Beaumont en 1907.

Directeur du journal de Liège en 1905, cofondateur de la revue « Pourquoi Pas ? » en 1910, Souguenet figure parmi les premiers membres de l'Association pour la Défense de l'Ourthe créée en 1924 par Louis Gavage, dont il sera un collaborateur actif.

### Louis Gavage (1885-1965)

Cet industriel liégeois est un pionnier de la conservation des sites et de la nature en Wallonie. Possesseur d'une résidence



Le monument à Camille Lemonnier



Le monument à Léon Souguenet



Le mémorial Louis Gavage

d'été à Ham, il est consterné par les dégâts infligés aux beautés naturelles de la vallée de l'Ourthe et se jette dans le combat à l'occasion du projet d'extension des fours à chaux.

En 1924, il fonde l'Association pour la Défense de l'Ourthe et de ses affluents. Il réinstaure la Fête des Arbres en 1932, l'accompagnant d'une cérémonie d'hommage à Léon Souguenet, qui assiste à l'inauguration d'un monument à son nom sur la colline de Beaumont.

Durant 40 ans, il écrit des milliers de lettres et d'articles de presse, donne des conférences en faveur de la conservation de la nature, des arbres et des sites. Il lutte avec une énergie indéfectible, face aux intérêts à courte vue des industriels et des promoteurs, qui ne rêvent que de profits et ont tendance à oublier la qualité de vie, le besoin de beauté et de sérenité de l'être humain.

Son acharnement lui vaudra de grands succès dans certains dossiers épineux. On peut le considérer comme le sauveur de la colline de Beaumont, qu'il réussit à faire classer intégralement en 1948. Cette même année, il acquit une notoriété dépassant nos frontières en devenant membre fondateur de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

## La stèle du Vieux - Liège

Le 20 février 1944, dans des conditions hivernales et alors qu'un combat se déroule dans les airs, on commémore à la Heid des Rosières les 50 ans de la création des Amis du Vieux-Liège (devenus Asbl Le Vieux - Liège en 1921). Outre une délégation de la vénérable asbl, la manifestation rassemblait des représentants de l'ADO de Louis Gavage, du Touring Club de Belgique, de la Ligue pour la Sécurité des Routes et de la Circulation pédestre ainsi que des Amis de la Fagne, d'Ardenne et Gaume, et de la presse non



Panneau 9



censurée. Vingt hêtres, dont 17 subsistent aujourd’hui, sont plantés à cette occasion par l’administration des Eaux et Forêts. Le choix de ce lieu se justifie certainement par le passage à proximité d’un itinéraire de promenades balisé par le Vieux-Liège au début du siècle. La stèle commémorative fut placée le 27 septembre 1970, un mois avant celle, similaire, inaugurée à Harzé pour célébrer les 75 ans du Vieux - Liège. La forme de ces stèles commémoratives rappelle les bornes de l’ancienne Principauté de Liège.



# Bibliographie

- *A la découverte du Château de Beaumont, R. DALEM, in C.P.D.T., Esneux 1968.*
- *Les gués de l'Ourthe à Fêchereux, A. NELISSEN, in Bulletin du Vieux-Liège, 1964/3.*
- *Campagnes de fouilles au Château de Beaumont, M. EUBELEN, in Archeo-Contact, Bulletins du Cercle Archéo-historique « Ardenne-Condroz », « Le Vieil Esneux », n° 1 à . (1986- .).*
- *Le Château de Beaumont (note préliminaire), J.-M. CORDY et M. EUBELEN, in Actes du Cercle d'Histoire et d'Archéologie, XLIV, 1976.*
- *Le Château de Beaumont (1<sup>er</sup> bilan), M. EUBELEN, in Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, LI, 1992.*



- *Le Livre blanc pour la sauvegarde du site de la Boucle de l'Ourthe à Esneux, APEE, 1980.*



- *La Fête des Arbres*,  
B. STASSEN, Ed. Antoine  
DEGIVE, 2005.
- *Esneux au 20<sup>ème</sup> siècle*,  
R. DALEM, Ed. Petitpas 1976.

- *Mille ans de navigation sur l'Ourthe*, R. DALEM et A. NELISSEN, Ed. Petitpas, 1973.
- *Esneux, son château, ses seigneurs et leurs droits*, L. FRANCHIMONT, Ed. Royal Comité de Propagande Touristique d'Esneux, 1991.
- *La Bataille de Hamay, 18 septembre 1794*, L. FRANCHIMONT, Ed. Royal Comité de Propagande Touristique d'Esneux, 1994.
- *Les rues d'Esneux*, L. FRANCHIMONT, Ed. Royal Comité de Propagande Touristique d'Esneux, 2000.
- *Esneux et la littérature*, R. DALEM, chez l'auteur, 1948.
- *A la rencontre de Jean d'Ardenne*, A. SCHAUSS, Ed. Commune d'Esneux, 2010.

- 
- *Le château Le Fy*,  
A. FROMENT, A. GAUTHIER  
et J.BRUSTEN, livre réalisé à  
l'occasion des journées du  
Patrimoine, oct. 2008.
  - *Botanique – guides  
scientifiques du Sart Tilman  
n°3*, J. DUVIGNEAUD,  
Université de Liège, 1978.
  - *Divers extraits des « Cahiers  
de Jadis » de l'asbl Mémoire  
de Neupré*,  
[www.memoiredeneupre.be](http://www.memoiredeneupre.be).
  - *Le vallon de Beauregard*,  
M. BAY, étude  
géomorphologique d'un  
synclinal calcaire, mémoire,  
1968.
  - *Petite histoire des anciens  
hameaux d'Esneux*,  
R. DALEM, Ed.Petitpas, 1976.
  - *Le mésolithique dans le bassin  
de l'Ourthe*, A. GOB ,  
Soc Wallonne Paléontologie.
  - *Réerves naturelles à  
sauvegarder en Belgique*,  
E. RAHIR , Touring Club.
  - *Toponymie de la Commune  
d'Esneux*, E. RENARD, extrait  
du bulletin de la société de  
littérature wallonne tome 61,  
Liège, imprimerie Vaillant-  
Larmanne, 1926.
  - *La Seigneurie et Comté  
d'Esneux*, SIMONIS, Bulletin,  
Inst. Arch. Liège T24, Le Vieux  
Liège n°144, 1964.
  - *Le mésolithique dans le  
bassin de l'Ourthe inférieure*,  
A. NELISSEN,  
Les Chercheurs de Wallonie,  
1961.
  - *Pour une meilleure prise en  
compte des paysages MRW*,  
SPDT, 2004.
  - *Balade géologique le long  
de l'Ourthe de Liège à  
Comblain-au-Pont*, C. EK,  
DGRNE, Namur, ULG, 2004.

- *Le souffleur de Beauregard, GROUPE DE RECHERCHES SPELEOLOGIQUES DE COMBLAIN AU PONT, contribution au prix A. Doemen, Union Belge de spéléologie, 2007.*
  - *Façade du Vallon de Beauregard, P. XHAARD, Regards n°61, oct-nov 2005*
  - *Carrières archives, DUMONT et WAUTHIER, Carrières archives, Ampsin-Engis.*
  - *Esneux antique et artistique, THEWIS et DOTHEE, p46 et p139, Esneux, 1999.*
  - *Etude et fonctionnement de la localisation des fours à chaux artisanaux au Maroc, G. VALOIR, mémoire, 1999.*
  - *Les mines métalliques et la métallurgie au Pays de Liège, J.-L. DARGENT, Les chercheurs de Wallonie, 1949.*
  - *Les gites de fer de Dolembreux-Hayen, GROUPEMENT DE DEFENSE DU SITE DU TRIXHE-NOLLET, journée du patrimoine, 1994.*
  - *A la découverte du passé industriel de Méry, ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE TILFF.*
  - *Carte des mines de fer d'Esneux, G. VANDENVEN, service géologique de Belgique, 1982.*
- <http://users.swing.be/depierpont.g/cmm.index.html>
- *Histoire des moyens de transport dans la vallée de l'Ourthe, Périodique Trans-fer, Hors Série, Août 1982.*
  - *Découvrir Esneux : recueil de photographies - Royal Comité de propagande Touristique, 1993*



Texte et mise en page : [www.education-environnement.be](http://www.education-environnement.be)

©Photographes : A.I.D.E, A. Baltia, A. Batteux, Prof. F. Boulvain (ULg), E. David, P. De Bie, M. et L. De Boeuf, M. Dubois, M. Eubelen, D. Fortemaison, J. Fouarge, Image et Communication, A. Moulin, N. Owca et Qualité Village Wallonne. Illustrations : A.I.D.E, A. Batteux, M. Bay, T. Delhaye et M. Eubelen.

# Les communes de Neupré et d'Esneux

ont travaillé en partenariat pour concrétiser ce projet de mise en valeur du Grand Site de la Boucle de l'Ourthe.

La réhabilitation du réseau de promenades au cœur de ce site, ainsi que l'élaboration des panneaux, du plan et de cette brochure ont été possibles grâce au soutien de la Wallonie via les subides PICverts « Plans d'Itinéraires Communaux Verts » obtenus par les deux communes.

Nous remercions toutes les personnes qui de près ou de loin, ont apporté leur soutien, leur conseil et leur aide à la réalisation de ce projet. La collaboration de bénévoles qui prennent à cœur de sauvegarder et de partager les valeurs liées à notre Patrimoine.

Un grand merci également aux Groupes Sentiers de Neupré et d'Esneux pour leur important travail d'inventaire et l'attention qu'ils portent à l'égard de nos petites voiries publiques.



Wallonie



Plan d'Itinéraires Communaux Verts



NEUPRE



Commune  
d'Esneux



# Le Grand Site de la Boucle de l'Ourthe

Pour en savoir plus...

**Office du Tourisme d'Esneux**  
04 380 93 20  
[www.esneux.be](http://www.esneux.be)

**Agence de Développement  
Local de Neupré**  
04 372 99 71 & 72  
[www.neupre.be](http://www.neupre.be)

Cette brochure est également téléchargeable